

# Le Quotidien

D'ORAN

Edition Nationale d'Information



NORD DE GHAZA

## L'armée israélienne cible deux sœurs affamées en quête de nourriture

Lire l'article de Mohamed Mehdi page 2

SIDI BEL-ABBÈS

Quatre morts et deux blessés dans une collision

P. 4

### DÉBAT

Les médias des «Démocraties avancées» : «Pom-Pom Girls» du génocide du peuple palestinien

Par Mourad Benachenhou

### DÉGRADATION URBAINE

Analyse des lacunes dans la planification et la conception

Par Toufik Hedna

P. 5 & 6



## Tebboune inaugure Djamaâ El-Djazaïr

Lire l'article de R. N. page 3

### BIENS DE L'ETAT À L'ÉTRANGER

## Une application numérique pour un meilleur suivi

P. 3

## Nord de Ghaza

# L'armée israélienne cible deux sœurs affamées en quête de nourriture

**Le nombre de victimes des bombardements israéliens s'est élevé, dimanche 142<sup>e</sup> jour de l'agression contre Ghaza, à 29.692 martyrs et 69.879 blessés depuis le 7 octobre dernier, a indiqué, hier, le ministère de la Santé de l'enclave, précisant que les forces d'occupation sionistes ont commis, la veille, 7 massacres faisant 86 martyrs et 131 blessés.**

Mohamed Mehdi

Hier, l'armée d'occupation a commis de nouveaux massacres, dans plusieurs régions de l'enclave assiégée, visant des zones résidentielles, et détruit des équipements municipaux au nord de Ghaza. Sur le plan humanitaire, la situation à Ghaza se détériore davantage en raison de l'interdiction de l'acheminement des aides alimentaires. Mais c'est dans le nord de Ghaza, où les aides sont bloquées depuis décembre dernier par l'armée israélienne, que la famine s'intensifie.

Dimanche, les correspondants d'Al Jazeera ont rapporté plusieurs massacres, notamment dans la ville de Ghaza, Beit Lahia et Jabalia (au nord), ainsi qu'à Khan Younes et Rafah (au sud).

Au nord de Ghaza, un bombardement israélien a visé une maison de la famille Qashqash dans le quartier Shaima à Beit Lahia, faisant de nombreux martyrs et blessés, et incendiant un entrepôt de médicaments et un autre d'appareils électriques, indique un correspondant d'Al Jazeera.

Dans la ville de Ghaza, hier, des bombardements depuis l'aube ont fait 5 martyrs, dont 2 enfants, et 32 blessés. Selon Al Jazeera, l'aviation d'occupation israélienne a bombardé une maison de la famille Kali, dans le quartier d'Al-Sabra, dans la ville de Ghaza. La même source a indiqué que les services de la Protection civile ont réussi à extraire les blessés, dont un enfant, des décombres de la maison.

De violents raids sionistes ont ciblé également le quartier d'Al-Zaytoun, au sud-est de la ville de Ghaza, alors que les unités du génie de l'armée israélienne ont fait exploser un certain nombre de maisons dans le même quartier qui a été, samedi et dimanche, le théâtre de violents combats entre la résistance palestinienne et l'armée d'occupation.

Les bombardements israéliens sur des habitations du quartier Al-Zaytoun ont fait pas moins de 7 martyrs et de 62 blessés, a rapporté un correspondant d'Al Jazeera.

A Khan Younes, au sud de l'enclave, les corps de 6 martyrs ont été retrouvés, hier, dans la région d'Al-Satar, à l'est de la ville. Deux autres corps de martyrs ont été récupérés plus tôt par les équipes de la Protection civile, à l'ouest de Khan Younes.

Pour sa part, la chaîne satellite 'Al-Aqsa' a indiqué que l'artillerie d'occupation israélienne a bombardé pendant des heures les zones orientales du gouvernorat de Khan Younes.

A Rafah, au sud de Ghaza, un correspondant d'Al Jazeera a rapporté qu'un bombardement de l'aviation israélienne, qui a visé une maison, samedi soir, a fait 8 martyrs et plusieurs blessés. L'aviation sioniste a également bombardé un site proche de la frontière égypto-palestinienne, au sud de Rafah, ainsi que des terres agricoles dans le quartier du Brésil, au sud de la ville.

Selon Al Jazeera, les avions de l'occupation ont bombardé des équipements de déblayage, des bulldozers, des excavatrices et autres machines, dans le garage du siège de la municipalité de Ghaza. La même source indique, citant responsable de la municipalité de Ghaza, que les forces d'occupation avaient détruit 125 véhicules municipaux depuis le début de la guerre, rendant impossible de fournir les services de base aux citoyens, comme l'entretien des conduites d'eau et d'égouts, le transport des déchets, l'ouverture de routes et surtout de déplacer les décombres des édifices bombardés.

### 2.000 CAMIONS D'AIDES HUMANITAIRES BLOQUÉS

« Des images aériennes montrent plus de 2.000 camions d'aides humanitaires du côté égyptien du terminal de Rafah », a indiqué hier Al Jazeera English. Ceci au moment où des centaines de milliers de Palestiniens du nord de Ghaza meurent littéralement de famine. Et ceux qui tentent de chercher de la nourriture dans ce qui reste des terres agricoles, bombardées des centaines de fois en près de 5 mois, sont ciblés par des tireurs d'élite de l'armée is-

## ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

### Peut-on résister au progrès ?

Que serait-il advenu du secteur de l'Education nationale s'il s'était attardé dans la mise en œuvre de la numérisation de ses services ? De toute évidence, la situation aurait été problématique. On aurait doublé le personnel sans arriver à voir clair dans la gestion de dizaines de milliers d'employés, de dizaines de milliers de participants aux différents concours de recrutement et des millions d'élèves dans des centaines d'établissements scolaires. Des chiffres qui donnent le tournis, mais fort heureusement, la numérisation est fonctionnelle pour fluidifier toutes ces opérations.

Le ministre de l'Education nationale n'a pas manqué, le 22 février dernier, de faire part de sa satisfaction du « chemin important parcouru par son secteur en matière de numérisation ». Selon le ministre, son département s'apprête à la préparation d'un séminaire pour évaluer le dossier de la numérisation, qui constitue « une des solutions efficaces pour le développement et le progrès du secteur », mais on doit reconnaître que d'importantes étapes ont été franchies sur ce plan à travers la numérisation de nombreuses opérations « exigeant précision, transparence et impartialité de traitement, ce qui a contribué au développement du secteur

qui s'attelle, grâce à la numérisation, à la préparation et à l'organisation des examens pour 11 millions d'élèves inscrits dans 30.000 établissements des trois

cycles de l'enseignement, employant près d'un million de travailleurs ». D'autres secteurs également peuvent se situer dans le haut du même tableau, ayant réalisé dans cette optique un travail appréciable en matière de numérisation, à l'enseigne du secteur de la Justice, de l'Enseignement supérieur et des Collectivités locales, qui, sans la numérisation, n'auraient pas pu gérer leurs affaires et accomplir convenablement leurs missions de service public. Et ce ne sont pas les secteurs qui reçoivent injonction sur injonction du président de la République, qui a sans relâche insisté à propos de la numérisation, à tel point qu'il en a fait un sacerdoce, notamment à travers la création d'un Haut-Commissariat à la numérisation.

Ce qu'il faut savoir, cependant, c'est que rien ne peut venir à bout de la volonté politique affichée dans ce sens. La numérisation est inévitable, a laissé entendre ces derniers jours le président de la République sur un ton déterminé et plein d'assurance, qui ne laisse aucun espoir à la résistance au progrès. Le Data center arrive.

raillante. C'est le cas à Beit Lahia, dans le nord de Ghaza, où deux sœurs affamées en quête de nourriture ont été ciblées par des snipers tuant l'une d'elles.

« Des images et des témoignages ont documenté le ciblage par l'armée israélienne de deux sœurs palestiniennes alors qu'elles cherchaient de la nourriture sur des terres agricoles à Beit Lahia », a indiqué dimanche Al Jazeera English (AJE).

La même source précise que « l'attaque a tué Hadeel Aghlais, dont le corps a été transporté sur un chariot remorqué, alors que sa sœur, Iman Aghlais, a survécu ».

« Un enfant, témoin de la fusillade, a raconté que Hadeel avait reçu deux balles, au cœur et à la mâchoire », soulignant que « la faim obligeait les sœurs à se rendre dans une zone dangereuse pour obtenir de la nourriture », ajoute AJE.

Dimanche, un bébé palestinien de deux mois est mort de faim dans le nord de Ghaza, selon des médias palestiniens.

Al Jazeera a rapporté que des milliers de personnes attendaient, hier, une éventuelle livraison de farine près de la ville de Ghaza. « Les Palestiniens font la chaîne, dans la zone, depuis les premières heures de la matinée », ajoute la même source, citant des images examinées par l'agence de vérification des faits Saad d'Al Jazeera.

De son côté, Samer Abdeljaber, directeur des Urgences du Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies, a affirmé, hier, qu'il y a « suffisamment de nourriture stockée aux frontières de Ghaza pour nourrir l'ensemble de la population », mais que ces stocks « ne peuvent pas être acheminés en toute sécurité » en raison des bombardements et des contrôles de sécurité israéliens.

« Nous avons suffisamment de

nourriture aux frontières, même en provenance de Jordanie et d'Egypte, pour subvenir aux besoins de 2,2 millions de personnes. Mais nous devons nous assurer que nous avons le bon accès à Ghaza à partir des différents points de passage afin que nous puissions réellement atteindre les gens - qu'ils soient au nord, au sud ou dans les zones centrales », a déclaré M Abdeljaber à Al Jazeera.

### FAMINE À GHAZA : ETRANGE SILENCE DE MME SIGRID KAAG

« La Coordonnatrice humanitaire des Nations unies doit dénoncer la famine dans le nord de la bande de Ghaza et dans la ville de Ghaza », a déclaré l'ONG Euro-Med Human Rights Monitor mercredi dernier, exprimant sa « profonde préoccupation face à ce silence inexplicable à cette situation catastrophique ».

Euro-Med Human Rights Monitor a estimé que « malgré des rapports alarmants faisant état de famine, d'une insécurité alimentaire aiguë et d'une malnutrition croissante parmi les enfants, les femmes enceintes et allaitantes et d'autres populations vulnérables à travers la bande de Ghaza, Mme. Kaag n'a pas exercé suffisamment de pression sur la Communauté internationale pour attirer l'attention et résoudre la grave crise humanitaire ».

« Bien que Mme. Kaag a commenté publiquement la situation dans le sud de Ghaza et la menace d'une invasion israélienne imminente de Rafah. Ce commentaire est loin d'aborder la crise particulièrement préoccupante dans le nord de Ghaza, qui laisse présager une catastrophe humanitaire aux proportions épiques », ajoute le communiqué de l'ONG.

Euro-Med Monitor rappelle que,

selon l'ONU, « un enfant de moins de deux ans sur six, souffre de malnutrition aiguë dans cette région, certains souffrant d'emaciation sévère, la forme de malnutrition la plus mortelle, qui expose les jeunes enfants à un risque plus élevé de complications médicales et de décès ». Le communiqué affirme également que « l'équipe d'Euro-Med Monitor a documenté plusieurs cas de personnes, y compris d'enfants - voire de nourrissons - morts de faim » au nord de Ghaza.

L'ONG dénonce « l'obstruction délibérée de l'aide par les autorités israéliennes, combinée aux bombardements systématiques, au siège de l'ensemble de la population, à la destruction et aux dégâts de plus de 70 % de toutes les maisons de la bande de Ghaza », ajoutant que les « attaques ciblées contre les responsables du gouvernement local, ont exacerbé la souffrance des civils et la création de ce que les experts israéliens eux-mêmes appellent une « zone de la mort ».

Pour Euro-Med Monitor, « l'in incapacité de Kaag à plaider publiquement ou à exercer des pressions sur Israël pour garantir un accès sans entrave à l'aide soulève de sérieuses questions sur son engagement à remplir son mandat de coordonnatrice humanitaire et de reconstruction des Nations unies pour Ghaza ».

L'ONG a également critiqué « l'engagement récent de Mme Kaag avec les autorités israéliennes, notamment en posant pour une photo souriante avec le coordinateur israélien des activités gouvernementales dans les territoires (COGAT), le général de division Ghassan Alian » qui a « notoirement menacé de faire de la vie de la population de Ghaza un enfer et de la priver d'eau, de carburant, d'électricité et de nourriture ».

## Tebboune inaugure Djamaâ El-Djazaïr

**Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé dimanche à Alger, l'inauguration officielle de Djamaâ El Djazaïr.**

R. N.

Djamaâ El-Djazaïr est un joyau de l'architecture islamique et un édifice religieux, civilisationnel et scientifique qui œuvrera à préserver le référent religieux national et les éléments constitutifs de la Nation algérienne.

Le président de la République a été accueilli à l'entrée de la mosquée par le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, M. Youcef Belmehdi, et le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Mohamed Tarek Belaribi.

A cette occasion, le président de la République a pris une photo souvenir avec des oulémas, des imams et des cheikhs du monde musulman hôtes de l'Algérie.

Le président de la République a ensuite suivi, au salon d'honneur de Djamaâ El-Djazaïr, un documentaire sur les différentes installations et structures de cet édifice civilisationnel et religieux.

Le président de la République et la délégation l'accompagnant, composée de hauts responsables de l'Etat, de membres du Gouvernement, d'ouléma et d'imams, doivent visiter les différentes structures de Djamaâ El-Djazaïr, dont le Musée de la civilisation islamique, le Centre culturel, la Salle de conférences, la Bibliothèque et l'Ecole nationale supérieure des sciences islamiques «Dar El Coran», qui comprend des salles d'études et des laboratoires.

Le Musée dispose aussi

d'exemplaires du saint Coran transcrits par des oulémas algériens, ainsi que de manuscrits se rapportant aux sciences islamiques.

Visitant la Bibliothèque de Djamaâ El-Djazaïr, le président de la République a souligné la nécessité pour Djamaâ El-Djazaïr de contribuer à la consolidation des valeurs de modération et au bannissement de l'extrémisme et du fanatisme.

Il a instruit les responsables de la Bibliothèque à l'effet d'adopter des règles claires dans la validation des ouvrages à exposer.

Les livres «ne doivent pas véhiculer de dérives et d'idées contraires à notre religion, à nos traditions et à la modération prônée par nos aïeux et nos cheikhs», a-t-il insisté.

Le président de la République a en outre appelé à enrichir la bibliothèque d'ouvrages de référence dans différentes spécialités scientifiques, mettant l'accent sur l'importance de la formation en finance islamique, en économie et en droit.

Au Centre culturel de Djamaâ El-Djazaïr, le président de la République a appelé les responsables de cette structure à collaborer avec les différentes institutions de l'Etat pour l'organisation de conférences et de colloques, au regard des technologies modernes dont elle est dotée.

La Bibliothèque de Djamaâ El-Djazaïr peut recevoir jusqu'à un (1) million d'ouvrages.

Elle compte aussi plusieurs espaces dédiés à différentes activités, dont une salle de lecture et une salle multimédia.



Ph. APS

**Raïna Raïkoum**

Kamal Guerroua

**P**arfois, il vaut mieux tendre son oreille qu'ouvrir sa bouche! Ecouter est un art ! Quand on sait écouter, bien évidemment, on saura parler. L'homme qui écoute, c'est un homme qui apprend, un homme qui se cultive, un homme ouvert sur l'autre, les autres et le monde. Le comble, c'est quand on parle avec des gens qui savent écouter et qu'on ne sait pas que l'on ne sait pas ce que l'on dit! C'est un gros problème ! Parler, ce n'est pas chose facile! Ça travaille tous les sens sonores de l'individu. Même la gestuelle est importante quand on parle. Le regard, les yeux qui bougent ou qui se fixent, la posture avec laquelle on s'assied, les tics de langage, le mouvement de la bouche et des mains, etc. Il y a même des gens, imbus d'eux-mêmes et très ignorants des règles de la bienséance qui se prennent pour le nombril du monde, faute de savoir écouter. Ils accaparent la parole sans même se donner le temps de savoir ce que l'autre pense d'eux ou, du moins, ce qu'il (cet autre-là) a à dire, lui aussi.

L'individu qui n'écoute pas, est un individu sans esprit, prêt à juger les autres sans qu'il ne les connaisse vraiment ou sans qu'il ne pren-

ne langue avec eux! L'écoute est importante, autant que la parole.

Je trouve même que la plupart des problèmes de la vie de nos jours sont dus, si je ne me trompe, à la mauvaise écoute. Ainsi colle-t-on du faux sens à ce qu'on avait médiocrement entendu. Ce qui engendre souvent des mauvaises interprétations, puis des conflits d'une banalité affligeante. Savoir écouter, c'est le début de la solution d'un problème, pourvu que cela soit mutuel, c'est-à-dire de part et d'autre. L'écoute mutuelle, c'est l'entente symbolique même s'il y a des points de divergence entre ceux qui communiquent.

Entendre, ce n'est pas écouter et écouter ce n'est pas parler! S'entendre parler, ce n'est pas écouter, mais s'écouter et écouter l'autre en parlant, c'est cela la vraie écoute, début de la culture et de la civilisation. «Si on échange, on se comprend, et si on comprend, on apprend, et si on apprend, on avance!» disait un auteur de chez nous. On ne peut jamais faire un pas en avant sans cultiver cet art magnifique de «l'écoute». Et de l'écoute, naît la parole et de la parole jaillit la lumière...

## Biens de l'Etat à l'étranger

### Une application numérique pour un meilleur suivi

Un accord de coopération et d'échange d'informations et de données a été signé, samedi, à Alger, entre le ministère des Finances et le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, avec pour objectif la numérisation de l'inventorisation des biens immobiliers relevant du domaine de l'Etat qui se trouvent en dehors du territoire national, et le suivi de leur situation. L'accord a été signé par le Directeur général (DG) de la Direction générale du Domaine national au ministère des Finances, M. Abderrahmane Kheddi, et le Directeur général de la Direction générale des ressources au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Mohamed Cherif Kourta, sous la supervision du ministre des Finances, M. Laaziz Faid, et du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, en présence de cadres supérieurs des deux secteurs.

Selon les explications données, cet accord vise à réaliser une coopération effective et une coordination continue entre les deux ministères, pour l'inventorisation et le suivi de la situation des biens immobiliers relevant du domaine de l'Etat à l'étranger, à travers une application numérique, «Patrimoine DZ», qui facilite le suivi de la situation des représentations diplomatiques algériennes, ainsi que l'inventaire, en sus du

suivi de tous ce qui relève du bien immobilier et les actualisations y afférentes.

Dans ce contexte, le ministre des Finances a affirmé que cet accord intervient «en concrétisation des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatifs à la numérisation de l'Administration publique et du secteur des Finances, pour créer une nouvelle dynamique de coopération et d'échange d'informations entre les différents départements ministériels pour garantir une gestion efficiente du service public et la promotion des prestations fournies».

Cette application contient une base de données sécurisée qui regroupe toutes les données des biens immobiliers de l'Etat à l'étranger, conçue sur la base d'un fichier créé au niveau de la Direction générale des Domaines au titre de ces biens, précise M. Faid.

L'application +Patrimoine DZ+ vise à dématérialiser l'opération de gestion classique, à travers un nouveau mode numérique qui permettra de créer des cartes numériques pour chaque bien immobilier, lesquelles seront conservées dans une base de données conçue à des fins de consultation, de localisation, d'inventaire et d'actualisation de la valeur commerciale», a ajouté le ministre.

Par ailleurs, un intérêt extrême a été accordé à la sécurisation de l'accès à l'application à travers une vérification stricte de l'identité de l'utilisateur, qui reste limitée à un nombre

limité de services», a-t-il précisé. Pour M. Faid, le ministère des Finances s'emploie à «signer des accords de coopération et d'échange d'informations avec d'autres secteurs ministériels, notamment ceux ayant trait à l'immobilier, dans le but de créer une base de données nationale comprenant toutes les informations et données liées aux aspects de l'immobilier», laquelle sera utilisée comme référence de base par les autorités publiques dans la prise de décisions dans le domaine du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH), de l'aménagement et de la reconstruction.

De son côté, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a qualifié cette opération «d'étape importante et décisive vers l'exploitation de la technologie au service de l'intérêt général, de manière à assurer une gestion responsable des ressources financières et matérielles».

L'opération se veut également «le début d'une nouvelle ère de transparence et d'efficacité, en ce qu'elle permet de recenser et de contrôler de manière minutieuse les biens de l'Etat et réduit les dégâts et les périls de la gestion conventionnelle qui n'a pas été à la hauteur de l'efficience et de la rentabilité attendues d'un service public de cette importance et de cette sensibilité», a affirmé M. Attaf.

Selon le ministre, l'opération d'inventoria-

ge des biens de l'Etat à l'étranger sous-entend trois catégories principales de biens. La première catégorie englobe «les sièges des missions diplomatiques et consulaires algériennes à l'étranger».

La 2e catégorie «concerne les édifices des établissements éducatifs et des centres culturels et médiatiques algériens à l'étranger». Quant à la 3e catégorie, elle «est relative aux sièges des amicales des Algériens en Europe ancienement, des édifices de nombre de sociétés nationales qui activaient par le passé à l'étranger, en sus des sièges et des édifices acquis par le Front de libération nationale (FLN), ensuite par le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), à l'ère de la Révolution algérienne».

Evocant le projet inclusif de numérisation, le ministre a affirmé qu'il contribuera à éradiquer les vieilles pratiques qui ont depuis toujours nuis à l'efficience et à l'efficacité de gestion du service public et dont le citoyen a toujours pâtit».

Ce projet opérera, selon lui, «un énorme saut qualitatif, à même d'accorder l'attention au service public en termes de gestion, de suivi et d'amélioration, autant que le requiert les impératifs de suivi des évolutions, d'autant qu'il fera entrer le service public dans le monde de la modernité par la grande porte, de même qu'il développera et améliorera ses performances au service du citoyen».

Gaz naturel

## Un levier d'attractivité pour les investissements étrangers

A. Z.

L'amélioration de l'efficience des process industriels, viennent la protection de l'environnement à travers la diminution de l'empreinte carbone et l'amélioration des conditions de travail passe inévitablement par les investissements industriels internationaux, qu'il est indispensable de capter par ces temps de grand intérêt mondial pour le gaz naturel, véritable «allié de la transition énergétique». C'est ce que recommande le professeur Noureddine Yassaa, Commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFE), estimant que l'Algérie possède les capacités pour attirer des investissements industriels internationaux cherchant à rendre leurs process plus propres. Dans un entretien à l'APS, il a relevé qu'«actuellement, il y a certaines industries qui sont en train de se délocaliser un peu partout à cause notamment de la crise énergétique, l'Algérie pourrait être un centre pour l'implantation de ces industries. La coexistence du gaz naturel et de l'énergie solaire, en abondance, et sa position géostratégique rendent l'Algérie une destination de choix pour devenir un grand pôle industriel dans la région». Il s'agit notamment, a-t-il expliqué, d'un potentiel de projets relevant des «secteurs industriels stratégiques pour le développement économique de notre pays», indiquant que la nouvelle approche consistait à valoriser les ressources énergétiques nationales, fossiles ou renouvelables, localement, en créant de la valeur ajoutée, de la richesse et de l'emploi dans le cadre d'une politique de diversification de l'économie.

En d'autres termes, a-t-il souligné, cette approche «favorise l'exportation des produits dérivés ou manufacturés au lieu d'exporter le gaz naturel brut, en incitant nos partenaires industriels étrangers à s'implanter dans notre pays en bénéficiant de l'accès à une énergie abondante, abordable, propre et durable ainsi qu'aux avantages accordés dans le cadre du nouveau code sur l'investissement». Les volumes de gaz ainsi dégagés continueront à approvisionner les partenaires conformément aux engagements commerciaux de Sonatrach, a encore expliqué M. Yassaa.

Insistant sur le rôle central du gaz

naturel comme «allié incontournable» des énergies renouvelables, notamment en Algérie, qui mise sur la diversification de son économie, le même responsable a affirmé que ces futurs projets d'investissements pourraient être concrétisés dans divers créneaux à forte valeur ajoutée, dont l'industrie mécanique, les giga-factories dans l'industrie solaire, la fabrication de batteries, l'industrie de pointe et les semi-conducteurs. Les data-centers, les clouds, et autres, qui sont énergivores, peuvent ainsi bénéficier de l'abondance de l'énergie propre et durable en Algérie. M. Yassaa a également relevé l'intérêt, pour l'Algérie de déployer massivement les énergies renouvelables, compte tenu des potentialités qu'elle recèle, dont l'objectif stratégique est de diversifier les ressources énergétiques nationales et assurer sa sécurité énergétique à long terme, de façon à préserver le gaz naturel en tant que levier de création de la valeur ajoutée.

### UNE OPPORTUNITÉ POUR CONFIRMER LA PLACE ÉNERGÉTIQUE DE CHOIX DU GAZ

«Le gaz naturel a toute sa place dans le système énergétique mondial : toutes les projections crédibles montrent que le couple gaz naturel-énergie solaire occupe une place prépondérante dans le futur système énergétique mondial. En attendant le développement des technologies de stockage à grande échelle, notamment les batteries de stockage et l'hydrogène vert, le gaz naturel permettra aux énergies renouvelables intermittentes, solaire et éolienne, de se développer tout en assurant la stabilité et la fiabilité des services énergétiques», a souligné le responsable du CEREFE.

Et à propos du sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) qui se tiendra à Alger, il a noté que l'événement constitue une opportunité pour affirmer que «le gaz naturel a toute sa place dans le système énergétique mondial, d'autant plus qu'il permet d'atteindre le triple objectif : sécurité énergétique, croissance économique et protection de l'environnement». Le gaz naturel associé aux énergies renouvelables permettra de lutter contre la pauvreté énergétique, notamment



dans le continent africain où plus de 600 millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'énergie moderne, a-t-il fait valoir. Le sommet ainsi que ses réunions connexes s'inscrivent, a fait observer M. Yassaa, en droite ligne avec les préoccupations internationales liées à la sécurité et la souveraineté énergétiques et l'accès universel à l'énergie, conformément aux objectifs de développement durable et d'éradication de la pauvreté.

Abordant, par ailleurs, l'Institut de recherche sur le gaz (GRI) qui relève du GECF et dont le siège sera inauguré à Alger en marge du Sommet, il a émis le souhait que cet organe de recherche international intervient également dans le développement des technologies de décarbonation, pour rendre les usages du gaz naturel encore plus propres en déployant les technologies de captage, de séquestration, de stockage et d'utilisation du carbone. Il ajoute que le GRI sera appelé aussi à développer des procédés et techniques pour éliminer les émissions fugitives de méthane dont l'impact sera à la fois économique et climatique.

Le CEREFE a rappelé, dans le même ordre d'idées, les missions assignées au GRI, consistant à promouvoir les technologies de production et d'exploration, tout en rendant cette industrie plus durable et en harmonie avec les objectifs et engagements internationaux en matière de protection de l'environnement et de lutte contre le changement climatique.

## Arkab remet une lettre de Tebboune au président irakien

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a été reçu, dimanche à Bagdad, en qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, par le président de la République d'Irak, M. Abdelatif Djamel Rashid, à qui il a remis une lettre du président de la République, indique un communiqué du ministère.

M. Arkab a transmis, à cette occasion, "les salutations fraternelles de Monsieur le président de la République à son frère, le président de la République d'Irak, M. Abdelatif Djamel Rashid", précise le communiqué.

La rencontre a permis, selon la même source, de réaffirmer "l'importance qu'attachent les deux parties au renforcement des relations fraternelles unissant les deux pays et à l'élargissement de leur coopération bilatérale pour englober tous les domaines d'intérêt commun, en adéquation avec les potentialités considérables dont disposent les deux pays, notamment dans le domaine énergétique".

Le ministre de l'Energie et des Mines a, en outre, passé en revue les principales mesures prises par l'Algérie et les préparatifs en cours, en prévision de la tenue du 7ème Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), prévu à Alger du 29 février au 2 mars prochain, insistant sur "l'aspiration du président de la République à la participation qualitative habituelle de la République d'Irak, pays frère, afin que ce sommet soit un rendez-vous pour renforcer le renforcement du dialogue et intensifier les concertations entre les pays membres du GECF et une véritable source de propositions, d'expertises et de conseils en matière d'industrie gazière", note le communiqué.

Les deux parties ont, également, relevé "l'importance des consultations entre les deux pays pour coordonner les positions au sein de l'OPEP+ et du GECF".

Lors de cette rencontre, le président de la République d'Irak a chargé M. Arkab de trans-

mettre "ses salutations personnelles et fraternelles à Monsieur le président de la République, lui assurant la participation et la contribution de l'Irak à la réussite de ce sommet et à la consolidation du principe de concertation entre les Etats membres, ainsi qu'au renforcement du dialogue entre les producteurs de gaz et les pays consommateurs pour un approvisionnement énergétique fiable et au coût abordable à travers le monde entier, de même qu'il a renouvelé son soutien au développement des relations historiques qui unissent les deux pays dans tous les domaines".

Par ailleurs, M. Arkab s'est entretenu avec le vice-Premier ministre chargé des affaires énergétiques et ministre irakien du Pétrole, M. Hayan Abdel-Ghani. Les deux parties ont examiné, à cet effet, les relations de coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie, les opportunités d'investissement et l'échange d'expériences entre les deux pays, notamment dans les domaines de l'explora-

## Sidi Bel-Abbès

### Quatre morts et deux blessés dans une collision

Quatre personnes sont mortes et deux autres ont été blessées dans un accident de la route, survenu samedi après-midi à Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya.

La cellule d'information et de communication de services de la Protection civile de la wilaya a indiqué que l'accident s'est produit suite à une

collision violente entre un véhicule et un autre utilitaire au niveau de la route nationale N°13 entre les communes de Sidi Hamadouche et Aïn El Berd faisant trois morts sur place et trois blessées graves. La quatrième victime a succombé à ses blessures à la polyclinique d'Aïn El Berd.

Les services de la sûreté ont ouvert une enquête sur les circonstances de cet accident.

## Naâma

### Démantèlement d'un réseau facilitant l'entrée et la sortie des Marocains

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya de Naâma ont démantelé un réseau criminel transfrontalier, qui facilitait l'entrée et la sortie des Marocains via les frontières terrestres de manière illégale, a indiqué samedi un communiqué des mêmes services.

"Les éléments du Groupement territorial de la GN de la commune de Kasdir ont procédé, suite à l'exploitation d'informations divulguées par deux individus de nationalité marocaine, arrêtés alors qu'ils traversaient les frontières, au démantèlement d'un réseau criminel organisé transfrontalier qui facilitait l'entrée et la sortie des Marocains", a précisé la même source.

"Après une enquête approfondie pour remonter à la source de l'argent versé aux Marocains en Algérie et le mode opératoire du transfert, il s'est avéré qu'un individu binational recevait l'argent en dinar algérien, et le transférait ensuite à un individu résidant au Maroc via

une application électronique", a ajouté la même source.

L'opération "a permis après extension de la compétence à plusieurs wilayas, d'arrêter les autres éléments du réseau à l'intérieur d'un logement utilisé comme un centre de passage, au nombre de six Marocains", a relevé le communiqué.

L'opération s'est soldée par "la saisie d'une somme d'argent en monnaie nationale, estimée à 100 millions de centimes, et 3.440 Dirhams marocains, 6 cartes d'identité marocaines, 3 passeports marocains, 900 euros, 50 dinars tunisiens, 10 dollars et 6 téléphones portables".

"Après parachèvement des procédures juridiques, tous les éléments du réseau seront présentés devant les juridictions compétentes pour crime de contrebande de migrants dans le cadre d'un groupe criminel organisé transfrontalier, transfert de capitaux de et vers l'étranger".

## Batna

### Deux personnes tuées par le monoxyde de carbone

Deux personnes sont décédées par inhalation de monoxyde de carbone dans la commune d'Aïn Yagout (Batna), selon un communiqué publié dimanche par la cellule de communication de la direction de wilaya de la Protection civile.

Le document précise que les éléments de la Protection civile sont intervenus dimanche, en début de matinée, au village d'Ouled Moumene, dans la commune d'Aïn Yagout pour évacuer les corps de deux personnes intoxiquées par du monoxyde de carbone émis par un poêle à bois utilisé pour le chauffage, dans une pièce située à l'in-

terior d'un atelier de menuiserie.

Selon le communiqué, les corps des deux victimes, âgées d'une quarantaine d'années, ont été déposés à la morgue du Centre hospitalo-universitaire de Batna, tandis que les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident.

Pour rappel, les services de la Protection civile de Batna ont enregistré, depuis le début de cette année, la mort de 5 personnes dans des circonstances analogues, au moment où 34 autres ont pu être secourues.

## Le pétrole algérien et irakien

Le ministre irakien du Pétrole a exprimé le souhait de son pays de "bénéficier de l'expérience algérienne dans plusieurs domaines liés à l'énergie, notamment à travers la possibilité de présence et d'investissement de Sonatrach dans le secteur des hydrocarbures en Irak".

Les deux parties ont également évoqué les derniers préparatifs en cours pour la tenue du 7ème sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) prévu à Alger, saluant le niveau de dialogue et de concertation entre les deux pays, notamment au sein de l'OPEP et du GECF, afin de contribuer à la stabilité des marchés du pétrole et du gaz au mieux de l'intérêt commun des producteurs et des consommateurs, conclut le communiqué.

## Les médias des « Démocraties avancées » : « Pom-Pom Girls » du génocide du peuple palestinien

**Isaac Herzog, président de la colonie de peuplement d'Israël à propos du peuple palestinien : « C'est tout un peuple qui est responsable. Cette rhétorique sur les civils qui ne sont pas au courant, qui ne sont pas impliqués, ce n'est absolument pas vrai. »**

Par Mourad Benachenhou

**L**es conclusions du Tribunal militaire international, (Nu remberg, 20 novembre 1945-1<sup>er</sup> octobre 1946) qui a été établi par les quatre Puissances alliées : les Etats-Unis, l'Union Soviétique, la Grande-Bretagne et La France, pour juger les criminels de guerre nazis, continuent à faire jurisprudence et à être citées lors de la Commission de crimes de guerre et de crimes contre l'Humanité.

Il est établi par les juristes et jurisdictions actuelles qu'elles sont encore d'actualité, chaque fois qu'un Etat est accusé de perpétrer des crimes dont la barbarie peut être qualifiée de crimes contre l'Humanité, dont évidemment le génocide fait partie.

### LE CAS

#### «ROBERT BRAZILLAC»

Selon cette jurisprudence peuvent être poursuivis et frappés de la sanction la plus forte, non seulement les auteurs directs de ces crimes, des décideurs aux exécutants, mais également tous ceux qui, par la plume ou par la voix, ont justifié, soutenus et encouragé ces crimes. Par voie de conséquence, des intellectuels aussi bien que des journalistes ont été condamnés à mort et exécutés sur décision de ce tribunal, bien qu'ils n'aient pas participé directement et physiquement à ces crimes.

Prêter publiquement main-forte par l'écrit et la voix aux crimes contre l'Humanité est donc qualifiable et qualifié de complicité dans ces crimes. Cette jurisprudence, qui allait de soi, a d'ailleurs été appliquée, parfois avant même qu'elle n'ait été établie, dans différents pays contre les thuriféraires locaux de l'idéologie nazie.

Ainsi, en France, Robert Brazillac (31 mars 1909- 6 février 1945), écrivain célèbre et reconnu, a payé de sa vie ses écrits en faveur de la « Nouvelle Europe » qu'Hitler voulait créer, après l'achèvement de l'épuration ethnique qu'il avait programmée et mis en œuvre sur la majorité du territoire européen actuel, avec la collaboration active de gouvernements ou dans le cadre de l'occupation imposée aux peuples de ce continent. Bien que « pupille de la Nation », c'est-à-dire fils d'un soldat mort pour la France, il n'a pas échappé au peloton d'exécution.

### LA PARENTÉ IDÉOLOGIQUE ENTRE NAZISME ET SIONISME EST HISTORIQUEMENT PROUVEE AU-DELA DE TOUT DOUTE

L'évocation du Tribunal militaire international et de sa jurisprudence, à la suite du génocide en cours à Gaza, n'a rien de futile, d'exagéré ou d'anachronique, car tant les idéologues du Sionisme que les dirigeants politiques et

militaires de son incarnation qu'est l'Etat d'Israël, n'ont jamais caché leur projet de vider, par l'extermination physique ou par l'expulsion, la Palestine historique de ses habitants légitimes.

De plus, la parenté idéologique entre Nazisme et Sionisme a laissé suffisamment de preuves pour que son évocation ou son rappel soit considéré comme des calomnies « antisémites » d'autant plus condamnables qu'elles seraient dirigées contre « un peuple qui a particulièrement souffert » de la politique raciste nazie. L'historien américain Lenni Brenner a suffisamment détaillé, documents à l'appui, la proximité idéologique entre Nazisme et Sionisme, pour que celle-ci soit considérée comme historiquement prouvée au-delà de tout doute.

A souligner que l'ouvrage de Brenner, intitulé « Le Sionisme à l'ère des dictateurs » (WestPort, CT : Lawrence Hill, 1983) où il donne les résultats de ses recherches, a été publié sous l'égide du centre Wiesenthal, établi à Vienne, et qui s'était donné comme objectif, après la fin de la Seconde Guerre mondiale, de pourchasser et de faire juger les criminels nazis à travers le monde.

### UN RAPPEL DE CE QUE LES MÉDIAS «LIBRES» PASSENT SYSTÉMATIQUEMENT SOUS SILENCE

On croyait que les médias ultra-professionnalisés des « démocraties avancées » allaient respecter leur engagement à « informer » de manière objective et sans parti-pris, leurs lectrices et lecteurs, des tenants et aboutissants de l'opération militaire menée sur le territoire palestinien, contre l'occupant militaire armé sioniste le 7 octobre 2023, et rappeler que le peuple palestinien est sous le coup d'une tentative d'extermination physique et d'élimination du territoire de la Palestine historique, et ce, depuis 1919.

Ces médias ont, cependant, décidé de se transformer en tracts pro-génocidaires : ils ont tout simplement pris en charge la version de l'occupant sioniste. Ils oublient de souligner, non seulement le caractère génocidaire de l'idéologie sioniste, mais également de mentionner les crimes systématiques perpétrés contre la population palestinienne, tant à Gaza que dans tout le reste du territoire qui lui appartient et qu'elle a habité sans discontinuité depuis des milliers d'années, et bien avant même la naissance du Christ. La seule mention de ces crimes sionistes ne pouvait que justifier l'acte de résistance légitime et légale, reconnue de plus par le droit international, qu'a été l'opération palestinienne ciblant des objectifs militaires de l'occupant.

Ces médias n'ont même pas pris la peine, et sans aller jusqu'à revisiter toute l'histoire de la région, en

général, et de l'instauration de l'Etat sioniste en particulier, de rappeler certains faits connus et bien couverts, dont on donne une liste non exhaustive et sans entrer dans des détails macabres et accablants pour l'occupant sioniste:

1. Le territoire de Gaza est reconnu non seulement par les Nations Unies, mais également par le gouvernement américain (voir le site internet du département d'Etat,) comme territoire occupé militairement par Israël, ce qui veut dire que cette entité est considérée comme en état d'agression constante contre le peuple de ce territoire, ce qui justifie le droit du peuple agressé de se défendre contre cette agression même en portant la guerre sur le territoire de l'agresseur ;

2. Que ce territoire est soumis, en violation des règles internationales en matière d'administration des territoires militairement occupés, à un état de siège total, terrestre, maritime et aérien, qui rendait toute possibilité de vie normale impossible même avant le début de la campagne d'extermination actuellement en cours, sous les yeux attendris des « démocraties avancées », qui fournissent l'armement et les munitions, comme la couverture politique et médiatique, permettant la légitimation de ce génocide. En tant qu'assiégeant Israël est en état de guerre permanente contre la population de Gaza et ne peut se couvrir du voile de l'innocence « surprise », et ayant un droit absolu à l'indignation sans nuances;

3. Qu'entre 2005 et Octobre 2023, Israël a mené plusieurs guerres dévastatrices sur ce territoire occupé, guerres qui ont causé la mort de près de 7.000 Palestiniens et palestiniennes, en majorité des femmes et des enfants, la destruction de 24.000 habitations et infrastructures socio-économiques, religieuses, éducatives, de santé publiques, à, des pertes économiques d'une ampleur impossible à estimer, et à plus de 5 milliards de dollars de dommages matériels;

4. Que l'opération militaire du 7 Octobre menée par les résistants palestiniens a essentiellement touché des objectifs militaires et la majorité des victimes parmi les occupants étaient des membres d'unités impliquées dans les actes de répression militaire contre les populations palestiniennes désarmées, c'est ce que rappelle un écrivain américain, cité ci-dessus :

«Avec de plus en plus de preuves, il semble que la majorité des personnes tuées (lors de l'opération de Hamas le 7 Octobre 2023) étaient en fait des réservistes en service actif ou de l'armée, des colons armés ou des membres des forces de sécurité et donc des cibles légitimes potentielles au regard du Droit international. De même, les récits de première main de civils israéliens, de diverses sources militaires et de preuves médico-légales découvertes dissident davantage la réécriture calculée de ce qui s'est réellement passé le 7 Octobre.» (Stanley Cohen, « Coupables des crimes décrits par l'Accusation » Guilty as Charged - CounterPunch.org)

Le gouvernement de la colonie de peuplement génocidaire d'Israël n'a jamais fait mystère de son pro-

jet final. L'agression en cours contre le peuple de Gaza est donc loin d'être une réponse à une provocation, mais la poursuite d'une politique d'élimination physique de toute population non-juive sur le territoire historique de la Palestine, en application même de l'idéologie sioniste. Le gouvernement sioniste, lui-même, par ses propres déclarations, reconnaît qu'il mène une politique génocidaire, dont la guerre totale contre la population de Gaza est une simple étape.

De plus, il mène une répression sans limite, jour après jour et 24 heures sur 24, sans relâche et sans la moindre manifestation de pitié ou d'humanité, contre les populations palestiniennes civiles totalement dé-sarmées, et vivant sur le reste des territoires occupés.

Ce gouvernement de criminels, qui n'hésite pas à utiliser les armes de la faim et des maladies, et à assassiner les malades dans les chambres d'hôpitaux, avance la colonisation par le meurtre, les expulsions, les destructions de maisons, les confiscations de terres, et par ses propres déclarations appelant à l'usage de l'arme suprême contre le peuple palestinien prouve qu'il est engagé dans la dernière étape de son projet génocidaire.

On ne peut même pas dire qu'il n'a pas annoncé la couleur de son objectif final qui est la disparition de toute trace du peuple palestinien. La tentative de falsifier la réalité par les médias des «démocraties avancées» dont l'AFP est un symbole par sa présence sur le terrain, devient, face à cette franchise brutale des dirigeants sionistes, d'autant plus incompréhensible, et, à la limite, insultante pour ses lectrices et lecteurs, et démontre le mépris dans lequel ces médias les tiennent ! En répétant de manière quasi mécanique les mensonges et falsifications sionistes, cette presse « libre » ne fait que tenter de « catcher le soleil avec un tamis. »

Mais qui est dupe dans ce monde de la communication de masse, des réseaux sociaux et de l'Internet à la portée de tous ?

### LA PROFESSION DE FOI DE L'AFP DÉMENT LES PRINCIPES QU'ELLE AFFIRME

L'Agence de presse publique française, connue sous le sigle d'AFP, a atteint le summum du cynisme en présentant, sur son site officiel, une dissertation tentant de faire croire qu'elle s'efforce sérieusement de faire son métier honnêtement et de se présenter comme quasiment la seule source fiable d'informations sur le crime de génocide en voie d'achèvement par Israël contre le peuple palestinien.

Il est utile, ici, de citer la profession de foi de cette agence qui tient, à tout prix, à ce qu'on croit à son « objectivité absolue » et à sa « virginité médiatique intacte, » alors qu'elle est exactement dans la même ligne éditoriale que tous les médias du « monde libre, » devenue une meute de chiens enragés aboyant exclusivement et uniquement pour couvrir les crimes sionistes, et mettre le tort de l'extermination en cours des Pa-

lestiniens sur « une organisation qualifiée, à l'emporte-pièce « d'organisation terroriste fanatique islamiste, » et dont il est strictement interdit de dire du bien si on ne veut pas être frappé de toutes les foudres du système judiciaire du monde libre.

« Israël - Hamas : le conflit de tous les dangers » est le titre, publié en novembre 2023, du credo médiatique de l'AFP face à cette tragédie qui n'est qu'une des tout derniers épisodes d'un crime contre l'Humanité qu'est la fondation de l'Etat d'Israël. « L'AFP travaille 24H/24 pour suivre et décrypter une situation en constante évolution, ce qui l'expose à des accusations de partialité, tantôt pro-palestinienne, tantôt pro-israélienne. Chaque mot que nous écrivons est scruté à la loupe pour y détecter des signes de subjectivité. Nos journalistes sont confrontés à des insultes inacceptables. Dans ce contexte, produire du journalisme de qualité est extrêmement difficile.

Soyons clairs : l'AFP n'a pas de parti-pris. Elle respecte scrupuleusement ses statuts, qui l'obligent à couvrir les faits et à témoigner en toute indépendance. Et soyons clairs aussi : nous sommes très fiers de nos journalistes qui travaillent, sans relâche pour couvrir cette guerre, parfois dans des conditions extrêmement périlleuses. Ils ont fait des choses extraordinaires. » (<https://www.afp.com/fr/au-fil-de-lafp/israel-hamas-le-conflit-de-tous-les-dangers>)

On aurait, évidemment, été disposé à croire à cette « profession de foi du journaliste savoyard, » si le premier paragraphe de ce catéchisme médiatique ne donnait un démenti sans appel à sa proclamation d'absolue neutralité.

La désignation du conflit comme conflit « Israël-Hamas » est déjà une prise de position qui limite la crise actuelle à une affaire de simple police entre un « état organisé, sur la base de droits et priviléges d'un Etat souverain, » face à « une organisation terroriste sans attaches politique ou ethnique, mue par des motivations irrationnelles et un instinct destructif sans aucune légitimité ou justifications humainement acceptables, et ne représentant qu'elle-même. » L'AFP embrasse donc, dans le titre même de cette profession « d'objectivité et de neutralité » la position sioniste, qui, soit dit en passant, est exactement la ligne politique adoptée par les Etats partisans du génocide du peuple palestinien.

Voici ce que dit ce paragraphe, et le lecteur peut en juger directement sans avoir à se référer au commentaire qui accompagne cette citation :

« L'ampleur et la brutalité de l'attaque du Hamas du 7 Octobre, et les questions existentielles qu'elle a fait surgir en Israël, ont suscité une émotion considérable, tout comme les souffrances et les bombardements à Gaza. Le débat au vitriol sur les réseaux sociaux, où foisonnent images violentes, propos haineux et désinformation, jette en continu de l'huile sur le feu. »

*Suite en page 6*

## Dégradation urbaine Analyse des lacunes dans la planification et la conception

Par Toufik Hedna\*

Depuis son indépendance, l'Algérie fait face à des défis urbains et architecturaux croissants, marqués par une dégradation progressive de ses villes. Ces difficultés découlent de pratiques inadéquates et d'un manque de rigueur dans la planification, rendant les espaces urbains peu attractifs, mal aménagés et déficients en dynamisme, socio-économique, esthétique et bien-être.

La réponse à ces besoins cruciaux reste insuffisante, impactant négativement la qualité de vie des populations et l'image des environnements urbains. Les tentatives d'amélioration de l'architecture et de l'urbanisme se révèlent largement inefficaces face à l'ampleur des enjeux.

L'un des facteurs peut être attribué à l'affaiblissement des principes fondamentaux qui devraient normalement guider la conception des projets. Cet acte devrait reposer sur un processus de création méthodique, fondé sur l'émergence d'une idée, suivie d'une réflexion approfondie, de phases de conception et de consultations rigoureuses, menant à sa réalisation. Autrefois caractérisée par des échanges constants et des vérifications minutieuses, cette démarche a cédé la place à un désordre dans les méthodes de construction, aboutissant à des projets mal conçus et à des réalisations souvent décevantes.

Le Bureau d'études joue un rôle crucial en matérialisant les souhaits et même les rêves les plus audacieux d'un client, qu'il soit privé ou public. Pour y parvenir, il doit mobiliser toute sa créativité afin de proposer quelque chose d'unique, qui s'harmonise parfaitement avec l'environnement et répond aux exigences spécifiques du lieu, aux attentes des utilisateurs, ainsi qu'aux aspirations contemporaines en matière de technologie et de tendances, tout en respectant les héritages traditionnels. Au sein de son bureau, il est essentiel de maîtriser à la fois l'art et la technique, d'établir des principes directeurs et d'accompagner le maître d'ouvrage tout au long du projet. Ainsi, le Bureau d'études est destiné à peaufiner l'œuvre, en prévenant les erreurs susceptibles d'être commises par les entrepreneurs, les maçons, les artisans, ou les ouvriers sur les chantiers. L'approche de la création architecturale et urbanistique s'apparente à une chaîne de tâches interconnectées, où l'importance de chaque élément est fondamentale. L'affaiblissement ou la disparition de maillons essentiels compromet sévèrement la qualité de ces organisations. L'absence de réflexions approfondies, de dialogues constructifs et de vérifications minutieuses dès le stade de conception contribue notamment à ce déclin.

Aujourd'hui, le concepteur, dans la majorité des cas, présente un jeu de dessins qui ressemble davantage à un avant-projet qu'à un projet travaillé. Dans ce bouleversement, on observe la disparition du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE), outil essentiel où le maître d'œuvre discute avec les entreprises, elles-mêmes soutenues par des bureaux d'études spécialisés. Cela témoigne de l'absence d'un autre jeu de plan final supplémentaire comprenant tous les détails nécessaires à la réalisation, notamment le Plan d'exécution pour tous les corps d'état, ainsi qu'un Cahier des charges ex-

haustif permettant d'éclairer les spécifications requises pour la concrétisation de l'ouvrage. Cette carence contribue à éviter des erreurs monumentales sur les chantiers. Malgré les avantages offerts par le Building Information Modeling (BIM), qui vise à optimiser la collaboration entre le bureau d'études du concepteur et ceux des entreprises de construction, un obstacle majeur persiste : parfois, les entreprises n'ont même pas de bureau d'études propre. Cette lacune entrave sérieusement la coordination et l'intégration efficaces des différentes phases de conception et de construction, compromettant la qualité finale des projets. À la source de ce désordre en Algérie, une crise idéologique et éducative profonde se dessine. Les critiques s'orientent vers les programmes d'enseignement pour leur incohérence et le manque de professeurs qualifiés, conduisant à la formation de diplômés inadaptés aux défis contemporains. L'attachement à des approches démodées et le décalage avec les besoins actuels du pays révèlent une absence criante d'innovation pédagogique. Ces étapes de la conception évoquées sont omises dans la formation des étudiants, compromettant ainsi leur capacité à aborder efficacement les défis réels de l'architecture et de l'urbanisme sur le terrain.

Cette problématique est exacerbée par des conférences et séminaires qui se contentent de recycler des idées sans apporter de réelles nouveautés. La carence en publications avant-gardistes, conjuguée à une couverture médiatique insuffisante des thématiques architecturales et urbanistiques, marque un déficit de créativité. Plus encore, l'absence d'une identité académique distinctement algérienne dans ces secteurs est manifeste, limitant le développement d'une élite en mesure d'articuler une vision urbaine adaptée aux spécificités nationales. Il devient alors évident que la tendance à écarter le rôle du concepteur et du bureau d'études, voire à centraliser l'acte de conception au sein d'une entité nationale, impacte lourdement tous les projets d'urbanisme. Cette approche globale s'applique tant aux vastes projets de déploiement de la fibre optique, à la rénovation des rues et espaces urbains, qu'aux rénovations et restaurations mal exécutées, toutes réalisées sans plans détaillés ni expertise de bureaux d'études. Les extensions urbaines, qu'elles prennent place dans le désert ou le littoral, adoptent un schéma constructif uniforme, sans considération pour la diversité des contextes locaux, de Annaba à Oran, y compris dans les nouvelles villes comme Boughezoul ou la ville intelligente de Sidi Abdallah, résultant en un clonage marqué par des défauts considérables.

À ces erreurs de construction s'ajoute un manque flagrant de professionnalisme, traduisant une perte de compétences techniques et une indifférence aux normes de sécurité et d'organisation sur les chantiers. Cette situation révèle non seulement une standardisation regrettable mais aussi une dégradation des normes de construction, intensifiant les risques et compromettant la qualité de vie urbaine.

Face aux multiples défis urbains et architecturaux en Algérie, aggravés par des processus de conception et de réalisation défaillants, il n'est guère surprenant que le secteur soit en proie à divers phénomènes parasitaires. Une régulation inefficace, le manque de surveillance, et une mise en application défaillante des politiques encouragent bureaucratie, corruption, et népotisme, nuisant à la qualité et à l'intégrité des projets urbains. Ces enjeux sont redoublés par des retards de construction qui, ironiquement, nourrissent la spéculation immobilière et intensifient une crise du logement. L'omission d'intégrer la protection environnementale dans le développement amplifie l'impact sur les écosystèmes et la vie des communautés.

L'écart entre les infrastructures et les besoins réels diminue la qualité de vie, avec des conséquences allant de la mobilité limitée à un accès restreint aux services, isolant des zones entières. La persistance de méthodes obsolètes freine le progrès et perpétue des inefficacités. Une gestion désorganisée de l'urbanisation conduit à une exploitation inappropriée de l'espace et à la prolifération de quartiers sous-équipés. Le manque d'efforts en éducation et en sensibilisation culturelle autorise une réappropriation individuelle de l'espace urbain, entraînant une dégradation visuelle et fonctionnelle des villes et révélant une planification et une gestion urbaines incohérentes.

Cette situation complexe dans le domaine de l'urbanisme et de l'architecture en Algérie, marquée par une série de défis structurels et opérationnels, ne doit pas être vue comme une impasse, mais plutôt comme une opportunité cruciale de transformation. Reconnaître les problèmes existants est une étape fondamentale vers une amélioration durable, exigeant une réévaluation approfondie de nos approches et l'intégration d'un savoir-faire aligné sur les normes internationales, tout en valorisant nos spécificités culturelles et environnementales.

Une gouvernance urbaine renforcée, axée sur la transparence et la collaboration entre les diverses parties prenantes, est essentielle pour assurer le succès des projets d'urbanisme. Il est vital de mettre en place des mécanismes de contrôle efficaces pour s'assurer que chaque initiative contribue positivement à l'amélioration de notre cadre de vie. De plus, il est impératif d'élever la conscience publique sur l'importance de l'architecture et de l'urbanisme dans l'amélioration quotidienne de la qualité de vie, stimulant ainsi une participation active de la communauté dans les processus décisionnels et la conception des espaces urbains. Au cœur de cette transformation doit se trouver une réforme profonde du système éducatif, englobant tous les niveaux de formation, de l'enseignement universitaire aux compétences techniques du maçon. L'émergence d'une vision algérienne distincte en architecture et urbanisme, appuyée par le développement d'une école nationale dédiée, est cruciale. Cette réforme vise à forger une élite visionnaire, capable d'initier des projets innovants et d'offrir des conseils éclairés aux décideurs et aux acteurs sur le terrain. Seule une telle approche holistique, combinant améliorations gouvernementales, engagement civique et excellence éducative, permettra de construire des villes algériennes plus dynamiques, inclusives et esthétiquement enrichissantes, marquant ainsi le début d'une ère nouvelle dans la planification urbaine et architecturale du pays.

\*Architecte, Urban Designer, Éditeur

## Les médias des « Démocraties avancées » : « Pom-Pom Girls » du génocide du peuple palestinien

Suite de la page 5

Une prise de position sans réserve justifiant la barbarie sioniste et le projet génocidaire qui l'anime. On constate, avec horreur et stupéfaction, que dans ce paragraphe l'AFP reprend, sans nuances, la thèse sioniste faisant d'Israël une « victime innocente » d'une agression particulièrement sauvage, pour ne pas dire barbare de la part de fanatiques religieux, qu'animerait une haine sans limites contre les tenants de la religion juive.

Une guerre non provoquée aurait été déclarée par cette « organisation terroriste », contre des citoyens d'un pays pacifique qui n'aurait rien à se reprocher et qui aurait subi une attaque si vicieuse qu'elle justifierait non seulement l'indignation universelle,

mais la réaction d'extrême violence qui, jusqu'à ce jour, a abouti au massacre de près de 30.000 Palestiniennes et Palestiniens, auxquels s'ajoutent des centaines de morts parmi les fonctionnaires internationaux et de journalistes, comme de travailleurs de la santé, sans compter l'équivalent d'une ville de cent mille habitants en nombre de blessés, à la destruction quasi-totale de toutes les habitations et de l'infrastructure, comme des hôpitaux, des écoles, des lieux du culte, des bâtiments internationaux, des cultures, rendant toute vie humaine quasiment impossible sur ce territoire de près de 3 millions d'habitants.

### En conclusion :

1. En faisant croire que la guerre a commencé le 7 Octobre 2023, du fait d'une « attaque-surprise unilatérale et non provoquée », les médias des « démocraties avancées » mentent effrontément et toutes hontes bues, foulent aux pieds leurs règles d'éthique les plus élémentaires et les plus fondamentales, couvrent, ainsi, un génocide en cours et s'en font délibérément et en toute connaissance de cause, les complices ;
2. Même la qualification de « terroriste » qui accompagne systématiquement la mention de « Hamas » ne saurait justifier ou expliquer le génocide en cours, et innocenter l'entité sioniste du crime contre l'Humanité qu'elle commet actuellement avec l'appui sans réserve de gouvernements et de politiciens prétendant représenter ce qu'il a de plus avancé en matière d'humanisme et de protection des droits de l'Homme ;
3. Défendre l'entité sioniste et prétendre, en même temps, œuvrer pour un monde fondé sur le respect des droits de l'Homme est le comble du cynisme et une prise de position dont un terme annule automatiquement l'autre ;
4. La seule bonne cause est celle du peuple palestinien, et aucune tentative de criminaliser son droit à l'existence et son droit sacré à résister contre ceux qui veulent sa mort, ne saurait réussir ; toutes les victoires de l'occupant, qu'elles soient politiques ou militaires, ne seront, dans le cours de l'histoire, que victoires à la Pyrrhus, quelles que définitives ou absolues qu'elles puissent apparaître sur le moment ;
5. L'AFP, loin d'adopter une position neutre, embrasse cette version des faits que démontent la réalité des évènements. Israël est et reste la cause principale de la guerre actuelle, qui n'a pas commencé par « le massacre d'innocents », le 7 Octobre 2023, comme elle le reprend, s'alignant totalement sur le reste des médias du « monde libre » ;
6. La profession de foi médiatique de l'AFP apparaît pour ce qu'elle est : une déclaration que l'on peut qualifier de pure propagande, destinée à faire croire que sa couverture des évènements serait crédible, parce qu'elle observerait une neutralité sans faille. « Croyez-moi, parce que je mens pas » affirme l'AFP. Agence de l'Etat français ;
7. Le problème est que les premiers mots, comme les premières lignes, tout comme le premier paragraphe de cette « profession de foi de sainteté médiatique », lui enlèvent toute crédibilité ;
8. L'AFP a choisi son camp, et elle veut faire croire au « lecteur niais », exactement le contraire de ce qu'elle est : une agence officielle gouvernementale qui suit les directives de sa tutelle et appuie la position sans faille en faveur du massacre du peuple palestinien, avec quelques pleurs, par ci, par là, pour faire croire qu'elle est encore animée d'un brin microscopique de sentiment de pitié et de sympathie humaine à l'égard d'un peuple condamné à mort par « les démocraties avancées » ;
9. Il faut tout de même reconnaître que l'écrasante majorité des médias des « démocraties avancées » ne font que refléter les prises de position politiques aux plus hauts sommets des Etats en cause qui ont choisi d'encourager, sur la base de leurs propres objectifs, Israël, qui a trouvé en eux les complices actifs et intéressés ; Comment le futur Tribunal Pénal International qui aura, un jour ou l'autre, comme mission de juger les crimes contre l'Humanité et le Génocide en cours du Peuple palestinien, traitera-t-il les médias qui ont pris fait et cause pour le projet sioniste et acceptent d'exécuter la danse de « pom-pom girls » applaudissant l'opération finale d'extermination en cours à Gaza et sur le territoire de la Palestine sous joug de la colonie de peuplement d'Israël ?
10. Le référentiel du Tribunal militaire international servira sans aucun doute à souligner la complicité de ces médias qui trompent leurs lectrices et leurs lecteurs et applaudissent avec enthousiasme, et justifient des actes de barbarie rarement perpétrés dans l'histoire pourtant sanglante de l'Humanité ;
11. Finalement, loin d'être un signe de puissance, la violence sioniste barbare, sans limites et sans nuances, est une reconnaissance de faiblesse et une preuve supplémentaire de l'illégitimité de cette vainque, criminelle et destructrice entreprise voulant, à tout prix, remonter le cours de l'histoire, et faire renaître, avec l'appui et la complicité d'ex puissances coloniales, un passé biblique imaginai-disparu depuis des millénaires ;
12. Même l'accusation d'antisémitisme et le référentiel historique surexploité de l'Holocauste ne peuvent plus servir de légitimation au Sionisme, qui a finalement révélé son vrai visage à l'Univers entier.

Mourad Benachenhou

## La Direction régionale des douanes dresse son bilan Plus de 389 millions de dinars de saisies effectuées en 2023

K. Assia

La Direction régionale des douanes d'Oran (DRO) a enregistré une hausse en matière de recouvrement des droits et de taxes douanières de 162 milliards de dinars en 2023, soit une augmentation de l'ordre de 10,8% par rapport à l'année 2022, selon un bilan d'activité, présenté à l'occasion. En matière de recouvrement des amendes, les statistiques de la direction, qui, rappellons-le, couvre quatre inspections divisionnaires Oran port, Oran extérieur, Arzew et Ain Témouchent, font état en 2023 d'un recouvrement de plus de 11 milliards de dinars, soit une hausse de 195%. Tout en soulignant les mécanismes mis en place pour renforcer l'efficacité et le suivi en matière de recouvrement fiscal afin d'augmenter les recettes douanières, les unités opérationnelles des brigades douanières ont enregistré en matière de lutte contre la contrebande, quelque 9.651 affaires de contentieux.

Le montant global des saisies s'élève, selon des sources douanières, à plus de 389 millions de dinars et les amendes dressées à l'encontre des contrevenants ont atteint plus de 20 milliards de dinars. En soulignant les efforts déployés dans le renforcement des contrôles et dans la protection de



l'économie nationale, les mêmes sources ont précisé que ces saisies renseignent sur la stratégie mise en place afin de lutter contre la contrebande, le trafic des stupéfiants et toute pratique frauduleuse pouvant porter atteinte à la santé publique et à l'économie nationale. Dans ce registre, il est question de 55 kg de kif traité, plus de 13 kg de cocaïne, 123 kg de poudre d'ecstasy et une quantité de 575.355 comprimés psychotropes. En matière de munitions, un pistolet, 945 cartouches et une boîte de munitions pour carabines ont été saisis l'année dernière. Par ailleurs, 9.614 cartouches de cigarettes, 12.800 unités de produits pyrotechniques et 130 litres de carburants ont été aussi saisis par les unités opérationnelles des douanes.

### Vents violents de ce week-end

## Des dégâts «minimes» sur le réseau Sonelgaz

Houari Barti

Les conditions météorologiques spéciales marquées par des vents violents enregistrés ce week-end au niveau de la wilaya d'Oran ont mis les services de la Direction de Sonelgaz-Distribution Es-Sénia en état d'alerte maximale. Dans un communiqué diffusé samedi soir, la Direction de Sonelgaz-Distribution Es-Sénia, qui gère sous sa coupe 24 des 26 communes que compte la wilaya d'Oran, annonce avoir procédé à pas moins de six interventions en moins de 24 heures. Depuis hier soir, la Direction de la distribution d'Es-Sénia a enregistré 6 interventions sur différentes localités relevant de son territoire de compétence, et ce, en raison des vents violents observés durant ce week-end dans plusieurs wilayas de l'Ouest, lit-on dans le communiqué de Sonelgaz. Des vents dont la vitesse a atteint dans certains endroits les 90 km/h, souligne-t-on de même source. La direction de

Sonelgaz a ainsi enregistré des dégâts qualifiés de «minimes» dans les zones d'Aghbal et d'Al-Hamoul, faisant état d'autres interventions à Gdyel et Bousfer. Mis en état d'alerte maximale, les services techniques de Sonelgaz relevant des circonscriptions susmentionnées ont immédiatement intervenu pour réparer les pannes signalées et veiller ainsi à garantir la continuité de la distribution de l'énergie, précise la même source. «Dès la réception du bulletin météo spécial (BMS), Sonelgaz Distribution Es-Sénia a mobilisé des équipes spéciales aussi bien au niveau de la Direction qu'au niveau de ses antennes des différentes localités», affirme Sonelgaz dans son communiqué. «Au total, 20 équipes d'intervention et de maintenance ont été mises sur pied», indique la même source qui précise par ailleurs avoir également «fait appel à des sous-traitants privés pour intervenir au niveau de certains réseaux afin d'assurer une distribution continue de l'énergie électrique».

Il est à rappeler que des vents violents ont soufflé parfois en rafales et pouvant atteindre ou dépasser les 80 km/h, tout au long de ce week-end sur quatre wilayas de l'Ouest du pays, selon un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. Placé au niveau de vigilance «Orange», ce BMS a concerné en plus de la wilaya d'Oran, les wilayas de Tlemcen, Ain Témouchent et Mostaganem où des vents de direction ouest ont soufflé avec une force oscillant entre 60 et 70 km/h, atteignant ou dépassant parfois 80 km/h en rafales, tout au long de la durée de validité du bulletin, arrêté à samedi à 21h00.

### Session de février de la Formation professionnelle

## Plus de 10.500 nouveaux postes pédagogiques ouverts

J. Boukraa

Plus de 10.500 nouveaux postes pédagogiques ont été offerts par le secteur de la formation professionnelle à Oran pour la session de février dont le coup d'envoi a été donné, hier, au niveau de l'Institut national de la formation professionnelle Chahid Abdellah Tani Abdellah à Aïn El Beida, en présence des autorités locales et cadres du secteur. Les postes de formation couvrent différentes spécialités, tant diplômantes que qualifiantes, visant à permettre à chacun d'acquérir des compétences pour s'insérer dans la vie professionnelle ou améliorer ses connaissances. La formation est axée sur l'efficacité et l'efficience, en harmonie avec les demandes du marché de l'emploi par profil et spécialité. Toutes les dispositions ont été prises par la direction de la

Formation professionnelle pour le bon déroulement de cette rentrée marquée par la rentrée en service de 3 nouveaux établissements de formation, qui contribueront au renforcement du secteur avec 850 nouvelles places de formation. Il s'agit de l'Institut national spécialisé dans la formation professionnelle de Belgaïd (350 places), du Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de Mers Al-Hadjadj (250) ainsi que du CFPA de Haï Nedjma (250). La mise en service de ces établissements répond aux aspirations de nombreux jeunes de ces régions en matière de formation, en fonction des exigences du marché et en vue d'atteindre l'objectif tracé qui est d'intégrer le plus grand nombre de jeunes dans le marché du travail, a ajouté la même source. Dans le cadre du plan gouvernemental, le secteur de la for-

mation professionnelle s'engage à promouvoir la jeunesse et à contribuer au développement économique national. Il s'affirme comme un moyen efficace pour accéder au monde de l'entrepreneuriat, d'autant plus qu'il établit des partenariats significatifs avec les opérateurs économiques. La dernière session d'octobre a enregistré près de 15.800 nouveaux stagiaires. Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels dans la wilaya d'Oran comprend 33 établissements de formation, qui dispensent des formations en présentiel et en apprentissage dans diverses spécialités, dont 6 instituts spécialisés en formation professionnelle, un institut d'enseignement professionnel à Arzew, 23 CFPA, deux annexes, en plus d'une annexe régionale pour la formation et l'enseignement professionnels à distance.

## CHUO

## Des journées médicales sur les maladies rares chez les enfants

J. Boukraa

Le Centre hospitalo-universitaire Dr Benzerdjeb d'Oran organise les 4èmes journées médicales de pédiatrie les 29 février et le 1<sup>er</sup> mars 2024, sous le thème des «Maladies rares chez les enfants». Cet événement, organisé à l'occasion de la Journée mondiale des maladies rares, offre une opportunité précieuse pour les professionnels de la santé de se réunir et d'échanger sur les défis liés à ces pathologies peu fréquentes, touchant les enfants. Les journées médicales, organisées par le service Marfan de pédiatrie, seront marquées par la participation des doyens de la pédatrie en charge des enfants atteints de maladies rares. En mettant l'accent sur la recherche, la formation et la sensibilisation, ces journées médicales contribuent à l'amélioration des soins pédiatriques en Algérie.

Ces éminents experts aborderont une variété de sujets liés aux urgences pédiatriques, notamment la migraine de l'enfant, le purpura thrombopénique immunologique, l'alimen-

**À partir du 1<sup>er</sup> mars prochain  
Un mois théâtral  
à la mémoire  
d'Abdelkader Alloula**

Le Théâtre régional d'Oran (TRO) lancera, à partir du 1<sup>er</sup> mars prochain, une initiative artistique sous la forme d'un mois théâtral en hommage au défunt dramaturge Abdelkader Alloula (1946/1994), à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire du décès de l'auteur de la célèbre trilogie «El Agoual» «Ledjouad» et «Litham», a-t-on appris auprès de cet établissement culturel.

Le programme de cette manifestation, organisée sous le haut patronage du ministère de la Culture et des Arts, comprend 30 œuvres dramaturgiques réalisées et produites par divers théâtres régionaux du pays, notamment par le Théâtre national «Mahieddine Bachtarzi», ainsi que par des associations dont les activités sont dédiées à la promotion du 4<sup>th</sup> Art, dont 5 de la wilaya d'Oran et 3 autres de Sétif, El Bayadh et Aïn Sehra (wilaya de Naâma), a indiqué à l'APS le directeur du TRO, Mourad Senouci. Les organisateurs de cette manifestation, qui sera clôturée le 31 mars, ont prévu des spectacles en extra-muros (théâtre de rue), ainsi que des représentations au niveau des résidences universitaires (3 spectacles) et des établissements de rééducation (2 spectacles), outre 15 spectacles destinés aux adultes et 5 autres destinés aux enfants, a-t-on fait savoir de même source. Des lectures dramaturgiques d'œuvres théâtrales, dont celles de Omar Fettouch et du romancier Wassi Laâradj, qui présentera pour la première fois une œuvre dramaturgique intitulée «La Ruelle des Invalides», figurent

également au menu de cette manifestation. Le programme, dont une partie sera «délocalisée» au niveau de certains théâtres régionaux de l'ouest du pays et au niveau des sièges de certaines troupes théâtrales oranaises dont celle du Théâtre des travailleurs d'Oran (TTO) sera, par ailleurs, étoffé par une série d'activités, a indiqué M. Senouci, citant notamment des récitals poétiques, des conférences et des expositions d'art plastique. Le directeur du TRO a fait observer qu'une bonne partie du programme coïncidera avec les veillées artistiques du mois de Ramadhan.

Le 10 mars, jour de l'assassinat en 1994 du célèbre dramaturge oranais, sera marqué par la présentation d'un spectacle produit par le TRO et par l'organisation d'une exposition mettant en exergue l'ensemble de l'œuvre artistique de celui qui fut l'un des pionniers du théâtre «d'El Halqa» en Algérie.

Par ailleurs, dans une démarche voulant perpétuer les gestes et les actes humanistes du défunt dramaturge, les enfants du Centre anti-cancer de Misserghine, qui seront conviés à assister aux spectacles, se verront offrir des livres et des jouets, exactement comme le faisait «Si Adelkader» avec les pensionnaires de cet établissement spécialisé dont il était l'un des parrains.

Abdelkader Alloula a légué au mouvement théâtral national un riche répertoire dont la célèbre trilogie «Lagoual», «Ladjouad» et «Litham», ainsi que «Arlequin serviteur des deux maîtres», entre autres.

### ILS NOUS ONT QUITTÉ... HIER

NACER Sada, 69 ans, Victor Hugo  
LAATAB Miloud, 72 ans, Cavaignac  
GHALMI Fatma, 80 ans, Lauriers Roses  
BELOUADI Aek, 85 ans, Séria

### Horaires des prières pour Oran et ses environs

16 chaâbane 1445

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
06h14	13h16	16h28	18h59	20h16



TLEMCEN

## Plus de 4.930 céréaliculteurs indemnisés

Khaled Boumediene

**L**e dispositif de suivi de la campagne labours-semailles 2023/2024 mis en place par la direction des services agricoles (DSA), a établi récemment, un rapport détaillé sur le suivi des situations des semences, des engrains destinés à la campagne céréaliculture, du financement de la campagne labours-semailles, des matériels agricoles utilisés, des emblavures et des emblavures par espèces, des difficultés rencontrées ainsi que les mesures prises au niveau local, en application des instructions du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour le développement du secteur semencier national, selon M. Lotfi Mohamedi, directeur des services agricoles (DSA) de la wilaya de Tlemcen. A ce titre, 125.496 quintaux de semences (45.437,5 quintaux de blé dur, 66.160 quintaux d'orge et 13.899 quintaux de blé tendre), ont été vendues aux céréaliers par les établissements de la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS). En outre, la CCLS a livré près de 11.683,25 quintaux d'engrais et 1484 quintaux d'engrais de même type vendus par des fournisseurs privés.

Pour le financement de la campagne labours-semailles des nouveaux agriculteurs, près de 29 demandes de crédit R'fig ont été validées, soit

un montant total de 21.623.750 DA. La superficie équivalente aux crédits accordés est de l'ordre de 1.683,75 hectares. Près de 68 demandes sont en cours de traitement.

Près de 234 dossiers ont été déposés pour le rééchelonnement du crédit. Le nombre des dossiers accordés est de 121, soit un montant de 71.018.456 DA, octroyé par la banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), au titre de la campagne agricole 2023-2024. Pour rappel, le crédit R'fig est un crédit d'investissement entièrement subventionné par l'Etat pour le financement et le soutien des agriculteurs.

Le rapport indique aussi que 162 matériels agricoles sont utilisés par la CCLS. Les fournisseurs privés ont mobilisé quant à eux près de 17.196 matériels agricoles de même type. Pour le suivi des réalisations, les emblavures sont évaluées à 102.725,19 hectares semis dont 766 ha irrigués (irrigation intégrale), 6.834,29 ha bénéficiant d'irrigation d'appoint et 95.124,9 ha en sec.

Le nombre d'exploitations céréalières est de 6.361. Concernant la situation des emblavures par espèces, les objectifs de mise en culture prévoient quelque 40.405 ha de blé dur, 20.040 ha de blé tendre, 61.102 ha d'orge, 130 ha de triticale et 3.838 ha d'avoine. Les superficies totales de céréales semées par irrigation in-

tégrale sont de 766 ha, 6.834,29 ha semées par irrigation d'appoint et 95.124,9 ha. La superficie totale fertilisée est de 10.188,7 ha (de fonds) et 1.475,5 ha (de couverture). Selon le chef de service de l'organisation de la production et de l'appui technique de la DSA, Kamel Othmani, le manque de la pluviométrie depuis le mois de septembre 2023 a retardé les opérations des emblavures. Selon la même source, des mesures ont été prises pour pallier cette problématique, parmi elles, des actions de sensibilisation et d'information menées au profit des céréaliculteurs pour le respect de l'itinéraire technique et le recours à l'irrigation d'appoint.

Par ailleurs, des mesures ont été prises par l'Etat pour l'indemnisation des céréaliculteurs touchés par les aléas climatiques. Ainsi, le nombre total de céréaliculteurs indemnisés, à ce jour, est de 4.934. Il a été procédé à la livraison de 41.086,5 quintaux de blé dur (29.347,5ha), 11.826 quintaux de blé tendre (9.855 ha), 46.438 quintaux d'orge (46.438 ha).

La quantité d'engrais du fond indemnisée est de 6.952,75 quintaux (6.952,75 ha), soit 311 céréaliculteurs touchés à ce jour. La quantité d'engrais de couverture indemnisés est de 132,5 quintaux (132,5 ha), soit 5 céréaliculteurs touchés.

MOSTAGANEM

## 2,3 milliards de dinars pour l'eau

**L**e secteur des Ressources en eau dans la wilaya de Mostaganem a bénéficié de plus de 100 nouvelles opérations pour un montant de 2,3 milliards de dinars, selon les services de la wilaya.

La même source a précisé que le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a présidé, récemment, une réunion de l'exécutif local consacrée au suivi et au diagnostic de la situation, ainsi qu'aux perspectives du secteur des Ressources en eau notamment en ce qui concerne l'alimentation en eau potable (AEP) et l'assainissement.

Lors de cette réunion, le nouveau programme de développement affecté à cette collectivité locale, à mettre en œuvre au titre de l'exercice 2024, a été passé en revue, a fait savoir la même source.

Il convient de souligner dans ce contexte que des procédures sont actuellement en cours dans la wilaya pour le lancement de 109 projets dotés d'une enveloppe financière évaluée à 2,3 milliards de dinars puisée de différentes sources de financement, a-t-on fait savoir.

En outre, l'accent a été mis lors de cette réunion sur le captage et la mobilisation des ressources hydriques, souterraines ou de surface, pour l'approvisionnement de la population de la wilaya en eau potable, dont les besoins journaliers sont estimés à 227.000 mètres cubes.

A ce propos, le responsable de l'exécutif local a instruit d'élaborer d'ores et déjà un programme spécifique pour la prochaine saison estivale et pour le mois de ramadhan, insistant sur le suivi quotidien de la situation de l'approvisionnement en eau potable de la population des différentes zones de la wilaya, en plus de la nécessité d'œuvrer pour trouver une solution idoine aux problèmes des perturbations et des coupures.

S'agissant du volet assainissement, il a fait état de la réception,

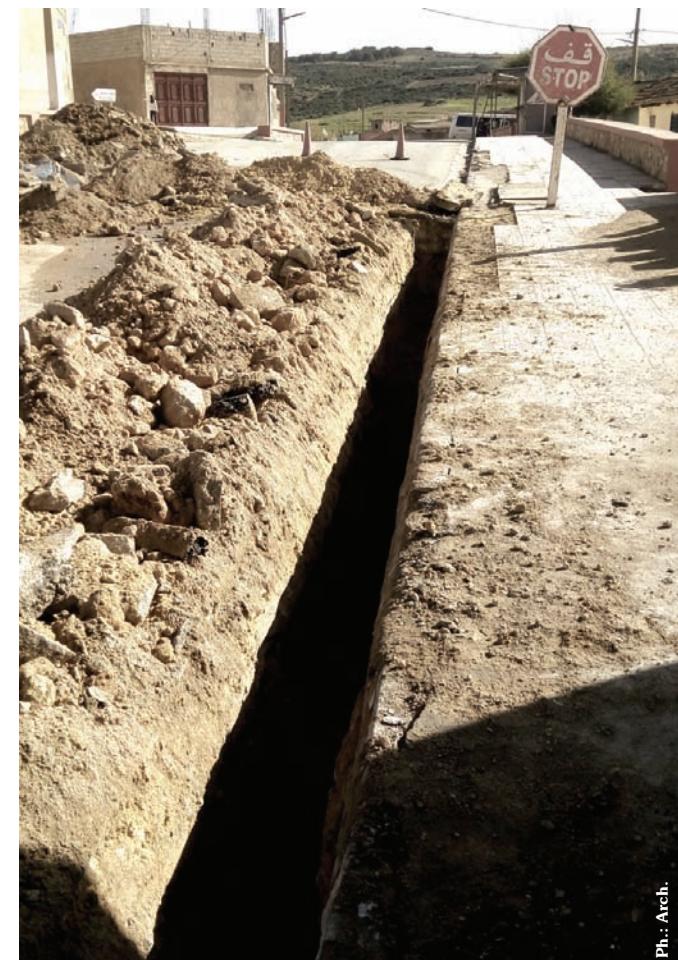


entre 2022 et 2023, de 7 projets dont l'exploitation a fortement contribué à la consolidation du réseau d'eau potable à travers diverses zones d'habitation de la région, en attendant la mise en œuvre de nouveaux

projets similaires. Par ailleurs, M. Boudouh a insisté sur l'impératif de lancer dans les plus brefs délais les chantiers de nouveaux projets et à clôturer les anciens dont les travaux sont achevés.

AÏN TEMOUCHENT

## Plusieurs localités seront raccordées au réseau de gaz



Ph.: Arch.

Pas moins de 82 foyers de l'agglomération secondaire "Afifi Ali" relevant de la commune d'Aïn Temouchent, ont été raccordés samedi au réseau de gaz naturel.

Le wali d'Aïn Temouchent, Ahmed Moumène a déclaré, lors de la mise en exploitation de ce réseau, que le raccordement de 82 foyers de la localité de "Afifi Ali" au réseau de gaz naturel vise à améliorer le cadre de vie des populations des différentes zones d'habitation de la wilaya d'Aïn Temouchent.

Il a fait également savoir que le taux de couverture en gaz naturel dans la commune chef-lieu de wilaya a atteint 90 % et que l'opération devra se poursuivre.

Dans ce contexte, le premier responsable de l'exécutif local a fait état de "la mise en œuvre d'un programme conséquent, en cours de concrétisation actuellement à travers plusieurs communes pour le raccordement des populations locales au réseau de gaz naturel, en plus de l'inscription, au titre de l'exercice 2024, d'autres opérations ciblant le raccordement de 358 foyers des zones éparses au

A signaler que la couverture en gaz naturel dans la wilaya d'Aïn Temouchent atteint actuellement 82,5%, un taux appelé à augmenter davantage à la faveur de la réalisation de plusieurs projets, actuellement en cours à travers différentes communes de la wilaya.

NAÂMA

## Des renforts pour la Protection civile

**L**es travaux de réalisation de deux installations au profit de la protection civile dans la commune de Kasdir seront lancés prochainement, selon le directeur de wilaya de ce corps, le colonel Karim Benzidane.

Le colonel Benzidane a indiqué, en marge de l'organisation par l'unité principale de la Protection civile de Naâma, d'un exercice de simulation d'évacuation de blessés lors d'un incendie dans un réservoir d'une station-service, qu'il s'agit d'une unité de la protection civile à Kasdir et d'un poste avancé dans la localité de Abdelmoula relevant de cette collectivité locale.

Le même responsable a souligné qu'un troisième projet visant

à parachever la deuxième partie de l'unité secondaire d'Aïn Sefra, sera lancé dans les tout prochains jours et sera réceptionné avant la fin de l'année en cours.

Il a affirmé que ces projets auxquels il faut ajouter la réalisation du centre de secours routier dans la zone de Bouquerne (commune d'El Bayodh) à l'étude pour couvrir la RN 95, contribueront à renforcer les interventions en matière de secours à travers les zones enclavées et au niveau du réseau routier dans sa partie-ouest et aux confins de la wilaya de Naâma. Le colonel Benzidane a rappelé que les services de la Protection civile de la wilaya de Naâma dénombrent 11 unités d'interventions.



ANEPE N° 2416005893 Le Quotidien d'Oran 26/02/2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE TELEMcen  
DAIRA DE AIN – TELLOUT  
COMMUNE DE AIN – TELLOUT

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux disposition de l'article 65 paragraphe 02 du décret présidentiel n° 15/247 du 16-09-2015 Portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de L'A.P.C de Ain - Tellout Daira de Ain - Tellout Wilaya Tlemcen , Nif : 5713039008529 , informe l'ensemble des souscripteurs qui ont participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n° 05/2023 paru aux journaux nationaux \*المرعد الرياضي\*du 23-01-2024 et \* QUOTIDIEN D'ORAN \* le 23-01-2024 que suite à la réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres tenue le 11/02/2024 ,le marché a été attribué provisoirement à l'entreprise énoncée si dessous :

Intitulé de projet	L'entreprise choisie	Nif	Montant de L'offre (DA)	Délai de Réalisation	Critères de choix
<b>LOT N° 01 :</b> <b>RENOVATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT A TAGHZOUT - 2<sup>EME</sup> TRANCHE</b>	RAMDANI BOUDJEMIL	18013240045010100000	9 717 623.30 DA	60 JOURS	MOINS DISANT QUALIFIE TECHNIQUEMENT
<b>LOT N° 02 :</b> <b>RENOVATION DU RESEAU D'AEP A TADIMOUT</b>	DJALANE MOHAMED REZKI	190130700373121	7 491 645.00 DA	02 MOIS	MOINS DISANT QUALIFIE TECHNIQUEMENT
<b>LOT N° 03 :</b> <b>RENOVATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT POINS NOIRS A AIN TELLOUT - 2<sup>EME</sup> TRANCHE -</b>	BENSLIMANE MOHAMED	18213350059117800000	7 809 375.00 DA	70 JOURS	MOINS DISANT QUALIFIE TECHNIQUEMENT
<b>LOT N° 04 :</b> <b>RENOVATION DU RESEAU D'AEP A AIN TELLOUT</b>	HORRY OMAR	181310109897115	2 493 050.00 DA	40 JOURS	MOINS DISANT QUALIFIE TECHNIQUEMENT

Les souscripteurs désirant introduire un recours auprès de la commission des marchés peuvent le faire dans les dix (10) jours à partir de la première parution de cet avis dans la presse nationale conformément à l'Article 56 de la loi 12/23 du 05/08/2023 et l'article 82 du Décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015 .

**N.B :** Les souscripteurs peuvent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières trois (03) jours à compter du premier jour de la parution du présent avis dans la presse nationale .

FAIT A AIN TELLOUT LE 2024 ق. ١٣

**Le président D'APC**

BATNA

## 13 nouvelles stations-service ouvertes avant la fin de l'année

Treize nouvelles stations-service devraient être opérationnelles dans la wilaya de Batna "avant la fin de l'année 2024", a indiqué, dimanche, le directeur de l'Energie et des mines, Abdelhamid Maâfa.

**L**e même responsable a précisé que le taux d'avancement des travaux au niveau de ces stations, en cours de réalisation dans le cadre de l'investissement privé, varie entre 60 et 90 %. Il s'agit-là d'investissements, a souligné M. Maâfa, relancés à la faveur des mesures ayant permis de lever les obstacles et autres contraintes freinant l'investissement, prises dans la wilaya de Batna.

Les nouvelles stations, qui s'ajoutent aux 93 équipements déjà en service, porteront à 106 le nombre d'infrastructures de distribution de carburant et de produits

pétroliers pour une capacité totale de plus de 10.000 m<sup>3</sup>, dont 62 stations équipées de dispositifs de stockage et de distribution de gaz de pétrole liquéfié (GPL) "Sirghaz", dotées d'une capacité de 1.150 m<sup>3</sup>, a indiqué M. Maâfa.

Il a souligné que plus de 40 dossier d'investissement relatifs à des stations-service, des centres de vidange de véhicules, des unités de stockage et de distribution en gros de lubrifiants, ainsi que des structures de stockage et de distribution de bonbonnes de gaz butane, ont été regularisés entre 2020 et 2023.

Le directeur de l'Energie et des

mines a également fait savoir que deux centres de stockage et de distribution de carburant ont été lancés en travaux, dans le cadre d'investissements privés, à Oued Chaâba (d'une capacité de 9.000 m<sup>3</sup>) où le taux d'avancement a atteint 85 %, et à Timgad (6.000 m<sup>3</sup>).

Tous ces projets permettront d'améliorer le service de distribution de carburants et d'autres produits pétroliers dans les différentes communes de la wilaya de Batna, a encore indiqué M. Maâfa, ajoutant que la consommation quotidienne de GPL (Sirghaz), est estimée, localement, à 200 tonnes.

MILA

## Une polyclinique inaugurée à Teleghma

B. Bousselah

L'inauguration d'une polyclinique et le lancement des travaux pour le raccordement de plus d'un millier de foyers au réseau de gaz de ville dans deux agglomérations de la commune de Teleghma, ont constitué le fait marquant du double anniversaire de la création de l'UGTA et la nationalisation des hydrocarbures, coïncidant avec le 24 février de chaque année. Les travaux de raccordement au réseau de gaz de ville de 789 foyers dans la lo-

calité Elkabab et 280 foyers dans la localité El Biar de la commune de Teleghma ont été lancés samedi. Ce projet d'une durée de dix mois pour un montant de 13,8 milliards de centimes permettra, une fois achevé, aux habitants de ne plus devoir recourir à la bonbonne de gaz dans ces régions du sud de la wilaya. Au retour de la délégation de la wilaya présidée par le wali au chef-lieu de la commune, la polyclinique entièrement rénovée a été inaugurée. Cette dernière accuse un déficit en soins spé-

cialisés. Raison pour laquelle une convention a été signée à l'occasion par les directeurs de l'EPH psychiatrique de Teleghma et l'EPSP de Chelghoum Laid pour prêter main forte à cette polyclinique par l'envoi de médecins spécialistes, sachant que le projet de la réalisation de l'hôpital de 60 lits à Teleghma est en voie de lancement. Auparavant, le wali à présidé au musée d'el moudjahid de Mila une cérémonie de remise de prix aux travailleurs de différents secteurs dans le cadre de ses festivités.

TÉBESSA

## Belmehdi appelle à diffuser davantage les valeurs de tolérance

Le ministre des Affaires Religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, a appelé samedi de Tébessa à "diffuser davantage les valeurs de tolérance, de réconciliation et de refus de la haine" durant le mois sacré du ramadhan.

Dans son allocution durant une rencontre d'orientation des imams et cadres du secteur de cette wilaya tenue à la salle de conférences de la mosquée pôle cheikh Larbi Tebessi, le ministre a considéré que "la nation algérienne s'est formée sur les valeurs islamiques de l'amour d'autrui, de la tolérance, du pardon et de l'entraide", affirmant qu'"il faut continuer à diffuser ces hautes valeurs".

Il a également relevé que "le ramadhan représente le mois de la tolérance, de l'entraide et de la réconciliation durant lequel la compassion et l'amour d'autrui croissent".

M. Belmehdi a souligné que "les mosquées en tant qu'institution d'illumination et de for-

mation sociale sont responsables de la diffusion de ces préceptes au sein de la société algérienne, notamment à l'approche du Ramadhan", estimant que l'actuelle étape se fonde sur le slogan "Servir la révélation dans la bataille de la conscience".

Il a ajouté que "l'Algérie est bien tant que les coeurs de ses enfants sont unis et attachés aux préceptes de la religion islamique", exhortant imams et cadres du secteur à davantage d'efforts dans ce domaine.

"La célébration de la date de la nationalisation des hydrocarbures et de la récupération de l'Algérie de ses richesses spoliées par le colonialisme français nous rend plus fier de nos ressources naturelles et humaines représentées par la classe des travailleurs qui veillent au service du pays", a soutenu le ministre mettant l'accent sur l'importance de la commémoration de l'anniversaire de création de l'UGTA qui constitue le bras de l'Etat

algérien et un grand affluent de la glorieuse révolution libératrice.

Le ministre a entamé sa visite par l'inauguration de la mosquée cheikh Ahmed Hamani dans la commune de Boulhaf Eddir avant de se rendre à une exposition sur les activités du conseil « Souboul El Khayrat » de la direction locale des affaires religieuses à la mosquée pôle cheikh Larbi Tebessi.

Il a également présidé une petite cérémonie en l'honneur de cinq mémorisateurs du saint Coran et la distribution de machines à coudre pour des familles productrices.

Dans une déclaration à la presse, M. Belmehdi a indiqué que le conseil "Souboul El Khayrat" de Tébessa est "un modèle" à l'échelle nationale par ces actions d'aide engagées lors des diverses occasions dont le couffin du ramadhan, les vêtements neufs aux orphelins, les moutons de l'aïd, l'aide aux malades et la distribution de trousses scolaires.

SKIKDA

## Belkacem Rouache n'est plus

L'écrivain journaliste et scénariste Belkacem Rouache est décédé samedi à Skikda à l'âge de 73 ans, a-t-on appris auprès de ses proches. Né en 1951 à Dellys (Boumerdès), le défunt s'est illustré par ses créations dans de nombreux domaines de la culture, notamment avec la publication de plusieurs recueils de poésie, dont "Certitude incertaine" (1982) et "Quand la pierre a soif, elle va à la mer" (2015).

Il a également à son actif des

œuvres romanesques dont "Naufrage rythmé" (1999) et "L'homme qui regarde la mer" (2013) ainsi qu'un recueil de nouvelles dont "La Grotte" (2003).

Belkacem Rouache a aussi écrit plusieurs scénarios de séries à succès pour la télévision comme "Pas de Gazouz pour Azzouz" d'Omar Tribèche et "Chahra" de Bachir Belhadj.

Il a écrit dans plusieurs journaux sur les arts plastiques et le cinéma

et animé des émissions à la Radio nationale, à l'instar de "Couleurs et expressions" (Alwan wa Taabir), consacrée aux arts plastiques, et "Naghmat Bladi" (Mélodie de mon pays) sur la musique algérienne, ainsi que "Cini-Citar" dédiée au cinéma et au théâtre en Algérie.

Le défunt activait à Skikda au sein de l'Association "Clacket" pour le cinéma et les arts, où il animait de nombreux ateliers d'écriture de scénario.

MÉDÉA

## La station d'épuration de Berrouaghia en chantier

Les travaux de réalisation de la station de traitement et d'épuration (STEP) de Berrouaghia, à l'est de Médéa, ont été lancés récemment et le projet devrait être livré d'ici la fin de l'année 2025, selon la direction des ressources en eau (DRE).

La STEP de Berrouaghia a une capacité de traitement de 100 mille équivalent-habitant et appelée, une fois opérationnelle, à régler le problème des rejets domestiques des eaux usées de la commune qui se déversent dans les cours d'eau ou en plein nature, a fait savoir le directeur des ressources en eau, Nassere-dinne Bechani.

Une dotation financière d'un montant de 2,8 milliards de DA a été injectée dans ce projet destiné à la préservation de l'écosystème local et la protection de la santé publique, a-t-il noté.

Autres impacts de ce projet, la réduction de la pollution de l'eau au niveau des cours d'eau et des nappes phréatiques et la

réutilisation des eaux épurées pour l'irrigation des parcelles agricoles, a ajouté M. Bechani.

Les eaux traitées et épurées de la STEP de Berrouaghia vont permettre d'irriguer, dans une première phase, une superficie de 250 hectares, a-t-il dit, révélant qu'une superficie de 300 hectares d'arboriculture fruitière est irriguée grâce à la réutilisation des eaux épurées de la station de Oued-Lahrache, périphérie sud de la commune de Médéa.

Le directeur a précisé que la STEP de Oued-Lahrache, opérationnelle depuis le début des années 2000, fournit 4000 M3/jour d'eau épurée pour l'irrigation de ces parcelles.

Par ailleurs, un projet d'une autre STEP d'une capacité de 4500 équivalent-habitant, est programmé dans la commune de Tamesguida, a indiqué le même responsable, estimant que sa concrétisation va renforcer l'infrastructure de traitement des eaux usées au niveau du grand Médéa.

AÏN DEFLA

## Deux morts et 8 blessés dans deux accidents de la route



Deux (2) personnes sont décédées et huit (8) autres ont été blessées dans deux (2) accidents distincts de la circulation survenus samedi, sur l'axe de l'autoroute Est-Ouest traversant la commune de Djelida, à Aïn Defla, indique un communiqué rendu public par la direction locale de la Protection civile. Selon le document, les services de la Protection civile

sont intervenus suite à un accident de la route au lieu-dit "Ouled El Hadj" de l'autoroute Est-Ouest à Djelida, une collision entre un véhicule touristique et un camion, ayant causé la mort de deux personnes, dont un enfant de quatre ans, en plus de blessures à quatre autres personnes.

Les dépouilles des deux victimes ont été transférées à la morgue de l'hôpital de Khemis Miliana, également lieu d'évacuation des quatre blessés, âgés entre 9 et 44 ans, selon la même source. Une enquête a été ouverte par les services sécuritaires territorialement compétents pour déterminer les circonstances de cet accident.

Quatre (4) autres personnes ont été atteintes de blessures légères dans un autre accident de la route, un carambolage entre un camion, un bus de transport de voyageurs et un taxi, survenu, également, sur l'axe de l'autoroute traversant la même commune, est-il ajouté dans le même communiqué.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

16 chaâbane 1445

El Fedjr 05h58	Dohr 13h01	Assar 16h11	Maghreb 18h42	Icha 20h00
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



## Ligue des champions (Groupe D) CR Belouizdad : Une élimination sans gloire



M. Zeggai

**L**e CR Belouizdad a quitté prématûrement la Ligue des Champions d'Afrique après avoir subi une véritable humiliation à Dar Es-Salam, face au Young Africans, lors de la 5<sup>ème</sup> journée de cette prestigieuse compétition. Le 4 à 0 infligé au Chabab a confirmé l'incapacité de nos clubs à rivaliser avec leurs homologues africains. Le CRB, après avoir dominé pendant quatre années le championnat national et atteint le seuil des quarts de finale de la Ligue des Champions à trois reprises, a été ridiculisé par les Tanzaniens des Young Africans. La largesse du score et la prestation fournie par nos représentants ont surpris plus d'un. Avec une défense pratiquement inexisteante avec un Guendouz mal inspiré, un milieu de terrain mal à l'aise, dans la récupération de la balle et la conservation du ballon et une attaque qui ne fut que l'ombre d'elle-même

et qui n'a, à aucun moment, inquiété l'arrière-garde adverse. La stratégie, basée sur la prudence excessive, adoptée par le coach brésilien Paqueta a été préjudiciable aux Belouizdadi. Résultat ? Une sortie sans gloire qui risque de déboucher sur d'autres conséquences. L'autre point noir qui a terni l'image du football algérien reste cette altercation verbale en plein match entre l'entraîneur Paqueta et son joueur Guedioura, séparés par les membres du staff technique. L'aventure s'est achevée et les dirigeants sont appelés à tirer les enseignements nécessaires car il s'agit là de la représentativité du football algérien. Aussi, les joueurs du CRB, comme tous ceux des autres clubs algériens d'ailleurs, ont appelé à poser les pieds sur terre, car ils sont encore bien loin d'égalier les Lalams, Kalem, Selmi, Achour, Nassou, Abrouk, Moha et les autres qui ont écrit l'histoire de cette prestigieuse formation du

CRB. A l'issue des matchs de cette avant-dernière journée, Al-Ahly SC et Young Africans sont qualifiés pour les quarts de finale. Lors du dernier round de ce groupe, prévu les 1er et 2 mars prochains, le CR Belouizdad recevra Medeama SC, dans un match plat, puisque même en cas de victoire du Chabab et d'une défaite des Tanzaniens face à Al Ahly, les Belouizdadi ne passeront pas en raison de leur défavorable goal-avérage. En somme, à l'issue de la 5<sup>ème</sup> et avant-dernière levée de la phase de groupes de la Ligue des Champions CAF, les six qualifiés sont déjà connus en attendant les deux autres. En effet, et après l'ASEC Mimosas qui a décroché son billet lors de la journée précédente, cinq clubs ont validé leurs tickets pour le tour. Il s'agit du TP Mazembe (RDC), des Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), du Petro Luanda (Angola), des Young Africans (Tanzanie) et enfin du tenant du titre Al-Ahly (Egypte).

## Pays Bas : Hadj Moussa convoité par Feyenoord et le PSV

**L**'international algérien de l'équipe nationale U23, Anis Hadj Moussa intéresse fortement les deux équipes néerlandaises de Feyenoord Rotterdam et le PSV Eindhoven. En effet, d'après le media néerlandais, «Voetbalzone», l'ailier

droit de vitesse Harnhem (Eredivisie), prêté récemment par la formation Belge de Patro Eisden (Challenger Pro League), est pisté par ces deux grandes équipes du pays Bas. Selon toujours la même source, Endhoven a même fait une offre au club

belge pour enrôler en fin de saison l'attaquant algérien de 22 ans.

En quatre rencontres seulement avec Vitesse, Hadj Moussa a fait sensation au point d'attirer les recruteurs,

ce qui démontre tout le potentiel de ce joueur.

## France : Benrahma s'illustre avec Lyon

**S**ur le banc des remplaçants en début de rencontre, Saïd Benrahma a fait son entrée en jeu dès le début de la seconde mi-temps et l'international algérien n'a pas manqué l'occasion pour marquer son premier but avec l'OL. Mené 1-0 à Metz, Lyon a connu des difficultés

sur le plan offensif en première période malgré le but égalisateur de Lacazette à la 46e minute. Ce qui a poussé l'entraîneur à incorporer dès le début du deuxième période Saïd Benrahma. Ce changement a apporté du nouveau puisque l'international algérien a réussi à inscrire son

premier but de la saison avec l'OL en mettant la balle la balle au fond des filets de son compatriote Alexandre Oukidja (60e). Un but qui a permis à l'OL de réussir à maintenir cet avantage jusqu'à la fin du match et enregistrer un quatrième succès de rang en championnat.

## Arabie Saoudite : Mahrez buteur et passeur

**E**n déplacement aujourd'hui, Al Ahli avec un Riyad Mahrez étincelant, a réussi à s'imposer face à Al-Ta'ee sur un score lourd de 4-1. L'équipe locale a surpris à Al Ahli en ouvrant le score par le Ghaneen Mensah d'un superbe

rush, mais cet avantage n'a duré que quelques minutes puisque le Brésilien Firmino a égalisé dans le temps additionnel sur un centre de Riyad Mahrez, score à la mi-temps 1-1. A la reprise, Al Ahli s'est montré bien en place et a

réussi à marquer un deuxième but par Firmino. Al Ahli a ensuite inscrit un troisième but par l'international algérien sur un exploit personnel pour inscrire son 9<sup>e</sup> but en championnat cette saison avant qu'Al Ahli n'inscrive un quatrième but.

## CAN-2024 féminine/amical L'EN domine le Burkina Faso

**L**'équipe nationale féminine de football s'est imposée face à son homologue burkinabé sur le score de 2 à 0, avant-hier au centre technique national de Sidi Moussa pour le compte de la première confrontation amicale dans le cadre de sa préparation pour le tournoi final de la Coupe d'Afrique des Nations féminine CAN-2024, indique la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Les deux buts de la rencontre ont été inscrits par Shana Battouri (32e) et Naima Bouhenni (62e). Cette rencontre a permis au sélectionneur national, Farid Benstiti, de tester 22 joueuses en leur offrant du temps de jeu. Il avait convoqué 29 joueuses pour un stage au Centre technique national de Sidi Moussa qui se poursuivra jusqu'au 28 février.

La sélection nationale féminine affrontera à nou-

## Ligue 2: Centre-Ouest L'ES Mostaganem rejoint le RC Kouba

M. Z.

**C**hangement de décor, en tête du tableau, dans ce groupe. En effet, l'Espérance de Mostaganem a exploité à bon escient le nul du RC Kouba pour le rejoindre à la première place du classement. En concédant le nul de son déplacement chez le WA Mostaganem, le Raed n'a rien perdu sauf que son rival, l'ESM, a profité pour s'imposer chez la lanterne rouge, la JS Guir Abadla, pour revenir à hauteur du RCK, en tête du classement. En embuscade derrière les deux co-leaders, le GC Mascara

poursuit sa marche en avant et conserve sa troisième place à cinq longueurs seulement des deux premiers. Les Mascarens du Ghali ont réussi l'essentiel face à son hôte du jour, le RC Arba, qui lutte pour son maintien.

De son côté, le CR Témouchent a profité de la venue de la JSM Tiaret et profité du faux pas du RCK pour réduire l'écart avec le groupe de tête, alors que l'ESM Koléa s'est inclinée, contre toute attente, à domicile devant le NA Hussein-Dey qui a pris trois points qui vaudront leur pesant d'or, lors du décompte final. Dans le lot

## Centre-Est Le MC El Eulma vers le purgatoire, incidents à Batna

M. Z.

de quitter momentanément la zone rouge.

**L**e choc entre l'Olympique Akbou et l'USM Annaba, deux équipes aux ambitions diamétralement opposées, n'a pas connu de vainqueur. Ce résultat de parité n'a débouché sur aucun changement en tête du tableau, dans la mesure où le dauphin, le MSP Batna, a été contraint au partage des points, à domicile, par l'USM Harrach. Les 'Jaune et Noir' ont réalisé une excellente opération et glané un précieux point ce qui lui a permis

A noter que de graves incidents ont éclaté, lors de ce match, avec un envahissement du terrain et le pire a été évité de justesse. Logée à la troisième place du classement, la JS Bordj Menael est parvenue à consolider sa troisième place à la faveur de son succès sur l'E Sour Ghzlane en attendant la mise à jour du championnat. Le NRB Teleghma, quant à lui, a enfoncé l'AS Ain M'lila qui se trouve dans une mauvaise posture quant à

son maintien. Pour sa part, l'IRB Ouargla a concédé une nouvelle contre-performance, chez lui, après avoir été tenu en échec par l'IB Khemis El Khechna. Dans la partie basse du classement, le MC El Eulma a été étrillé chez lui par l'AS Khroub. Cruelle défaite des Eulmés qui ont réellement hypothéqué leurs chances du maintien.

Dans le milieu de tableau, le HB Chelghoum Laid a largement dominé l'Olympique Magrane et gagner quelques marches au tableau.

## Cyclisme / Cleopatra international Criterium L'Algérien Oussama Cheblaoui en 6e position

**L**e cycliste algérien Oussama Cheblaoui a décroché la sixième place au Cleopatra International Criterium, disputé sur une distance de 40 kilomètres, dans le cadre d'un stage de préparation en Turquie, en vue des prochaines échéances officielles.

L'Algérien a bouclé la distance en 44 minutes et 21 secondes. Chez les dames, la course s'est déroulée sur une distance de 30 kilomètres et la première algérienne à avoir franchi la ligne d'arrivée a été Khadidja Iraoui, ayant pris

la huitième place. L'Algérienne a bouclé la distance en 41 minutes et 36 secondes, soit avec deux secondes de retard sur la gagnante de cette course, l'Ouzbek Yamina Kusluva (39:25"). De son côté, la championne algérienne Nesrine Houili, qui avait mené en début de course, a été victime d'un problème mécanique à six tours de la fin, ce qui a fini par remettre sa victoire en cause. Les autres cyclistes algériens engagés dans cette course ont occupé des classements situés plus bas dans la hiérarchie. Le meilleur d'entre eux a été Mohamed Nadib Assel, au moment où Salah-Edine Cherki et Zaki Boudar se sont respectivement contentés des 36e et 38e places. Pour sa part, Abdallah Benyoucef a terminé 39e, devant Hamza Mansouri (52e). La sélection algérienne (messieurs et dames) de cyclisme a entamé ce stage jeudi dernier à Antalya (Turquie), où elle poursuivra sa préparation jusqu'au 3 mars prochain.

# COMMUNICATION

## APPARTEMENTS

■ Vends appartement F2, acté, 47 m<sup>2</sup>, rez-de-chaussée, centre-ville d'Oran – Tél : 0560.02.47.00

■ A louer F4, 110 m<sup>2</sup>, 1<sup>er</sup>, 2F, en face la Poste Sabah, avec asc + A louer F4, 120 m<sup>2</sup>, 2F, 6<sup>er</sup>, + asc Ardic + A louer F3, 1<sup>er</sup>, 85 m<sup>2</sup>, Maraval + A.V villa R+1, C/V, 2F, 265 m<sup>2</sup>, la Lofa + A.V, 1vieux bâti, 355 m<sup>2</sup>, 15m F, Maraval + A.V terrain 170 m<sup>2</sup>, 12 m F, Choupot - 0773.24.62.36

■ Vends des apparts F2 - F3 - F4 et F5 promotionnels ; cuis équipées, box de voiture, à Bir el Djir – Fernandville – Millénium – Maraval – wilaya – Tél : 0772.43.37.38

■ A vendre appartement à Belgaïd, F3, LPA, pas de courtier, pas d'intermédiaire. Tél : 0662.80.67.18

■ A vendre F2, 3<sup>er</sup> étage, à Cap Falcon, superficie 55 m<sup>2</sup>, acté livret foncier. prix après visite – Tél : 0541.03.55.60

■ Promotion immobilière met en vente des appartements T2/T3/ T4/T5 et duplex de qualités avec acte de propriété situés au cœur d'Oran et près de toutes commodités. Possibilité de paiement par tranches ou crédit bancaire. Plus d'info : 0699.51.20.50 - 0699.51.20.31 - 0699.52.20.50

■ A vendre appartement F3 au rdc, acté, à Hassi Aumeur / Oran accepte échange contre local à Oran – Tél : 0555.94.40.80

■ Tlemcen : Loue appartement F5 au Rdc, cité 1060 logts IMA-MA, pour profession libérale (médecin, dentiste, notaire, avocat, huissier de justice). Contactez : 0550.53.86.04

■ Vends F3, 2<sup>er</sup> étage, cité 360 logts, route nationale 11 (Route de Mosta), Ténès (Chlef). sup 62,67 m<sup>2</sup> - Tel : 0781.79.65.24

■ A vendre appartement F4, cité El Feth, SAIDA, 1<sup>er</sup> étage, seul au palier, acté + L/F – Tél : 0797.21.86.70

■ Loue F1 rue de la Remonte, angle Bd Front de mer, 1<sup>er</sup> (3U) – F3 Maraval, rdc (3U) – F3 Millénium entrée individuelle, CNL rdc (3,5U) – F5 Ain el Turck, 4<sup>er</sup> (2,5U)- F5 Les Castors, 1<sup>er</sup> (6U) – AG ABDALLAH : 041.38.62.87/ 0770.40.87.48

■ Vends lots de 30 unités de radio d'occasion avec station pour taxis. Tél : 0560.02.47.00

■ Vends lots de 30 unités de compteur d'occasion pour taxis – tél : 0560.02.47.00

■ Vends des villas commerciales de 120 m<sup>2</sup> à 220 m<sup>2</sup>, endroit commercial, sur grand bd Millénium, Bir el Djir – Canastel – 0772.43.37.38

■ Promotion immobilière met en vente sur plan, des bureaux et locaux commerciaux idéals pour toute activité commerciale au cœur d'Oran. Possibilité de paiement par tranches. Plus d'info : 0699.51.20.50 - 0699.51.20.31 - 0699.52.20.50

■ A vendre appartement F3 au rdc, acté, à Hassi Aumeur / Oran accepte échange contre local à Oran – Tél : 0555.94.40.80

## EMPLOIS

■ Famille à Oran cherche une femme de ménage. Tél: 0562 69 64 13

## TERRAINS

■ A vendre lot terrain 120 m<sup>2</sup>, à Pépinière, acté, prix après visite pas de courtier – Tél : 0666.19.98.50

## DIVERS

■ Vends lots de 30 unités de radio d'occasion avec station pour taxis. Tél : 0560.02.47.00

■ Vends lots de 30 unités de compteur d'occasion pour taxis – tél : 0560.02.47.00

## VILLAS

■ Vends des villas commerciales de 120 m<sup>2</sup> à 220 m<sup>2</sup>, endroit commercial, sur grand bd Millénium, Bir el Djir – Canastel – 0772.43.37.38

## LOCAUX

■ Promotion immobilière met en vente sur plan, des bureaux et locaux commerciaux idéals pour toute activité commerciale au cœur d'Oran. Possibilité de paiement par tranches. Plus d'info : 0699.51.20.50 - 0699.51.20.31 - 0699.52.20.50

■ A vendre appartement F3 au rdc, acté, à Hassi Aumeur / Oran accepte échange contre local à Oran – Tél : 0555.94.40.80

## CONDOLÉANCES

Le Président, les membres du Conseil d'Administration et les Actionnaires de la SDCIM présentent aux membres de la famille **BENCHEHIDA**, leurs condoléances les plus attristées suite au décès de **M. BENCHEHIDA Mohamed**.

A cette occasion, ils compatisent à leur douleur et les assurent de toute leur sympathie.

« A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons »

إنا لله وإنا إليه راجعون

## HUISSIERS DE JUSTICE

محضرin قضائين

كل إعلاناتكم للبيع بالمزاد العلني في الجرائد الوطنية

Pour toutes vos publications de vos avis de vente aux enchères publiques

Contactez-nous aux : 0555.05.90.10 Mail [canalsurpub@yahoo.fr](mailto:canalsurpub@yahoo.fr) T/F 048.74.13.48 / 74.11.22

**CANAL SUR : Marketing & Publicité**

Conception-Rédaction & Publication de vos annonces publicitaires dans la Presse

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 65 de décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public il est porté à la connaissance des candidats et des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/2024 du 16/01/2024 concernant l'opération suivante :

« AMENAGEMENT DU CENTRE DE SANTE KELLAL CHAREF 1ERE TRANCHE »

, dont l'avis a été publié dans les quotidiens suivants : Quotidien d'Oran et (دقيقة 90) le : 16/01/2024

Qu'a l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières en date du 07/02/2024 à 10h00 ; le marché a été attribué provisoirement tel qu'au tableau suivant :

N°	D désignation de l'opération	Attributaire provisoirement du contrat	Note technique	Délais d'exécution	Montant de l'offre après correction	Observation
1	« AMENAGEMENT DU CENTRE DE SANTE KELLAL CHAREF 1ERE TRANCHE »	ENTREPRISE : ETB TCE MATELA ABDELKADER RUE D'ORAN CITE 110 LOGTS BLOC A 3 N°3 MOSTAGANEM NIF: 198227010097915	82.5/100	30 jour	Montant: 11 964 260.00 DA	la seule offre Pré qualifiée

conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics :

- le soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics compétente dans un délai de 10 jours à compté de la première parution du présent Avis dans les quotidiens nationaux.
- Les soumissionnaires intéressés qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03 jours) à compter de la première parution du présent Avis,

Oued El Khéir Le 2024 ٢٠٢٤ ١١  
Le Président de l'APC

ANEPE N° 2431002319 Le Quotidien d'Oran 26/02/2024

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

### WILAYA DE MOSTAGANEM

### DAIRA DE MOSTAGANEM

### COMMUNE DE MOSTAGANEM

NIF : 084127019000150

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU PROJET

Conformément à la loi 23/12 du 05/08/2023 et l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation des services publics. Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de Mostaganem avise l'ensemble des soumissionnaires participant à l'Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale N° 02/ 2024 parus dans les journaux :

-REALISATION DES STADES DE PROXIMITE :

LOT N°01 : Réalisation stade de proximité cité OIAC.

LOT N°02 : Réalisation stade de proximité cité ELHOURIA.

Que les lots sont attribués aux entreprises comme suit :

Intitulé de l'opération	Entreprise retenue NIF	Montant après correction en TTC	Délai d'exécution	Observation
REALISATION DES STADES DE PROXIMITE:				
LOT N°01 : Réalisation stade de proximité cité OIAC.	EURL CMCCS NIF : 001035072554067	7.092.673.70 DA	60 Jours	
LOT N°02: Réalisation stade de proximité cité ELHOURIA.	BENZINA RACHID NIF : 198927070106332	8.123.059.00 DA	75 Jours	Offre Molins disante

Tout les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation sont invité à se rapprocher au bureau des marchés au plus tard 03 jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché conformément à la loi 23/12 du 05/08/2023 et l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégation des services publics. Tout soumissionnaire contestant cette attribution peut déposer un recours auprès de la commission communale des marchés publics durant les 10 dix jours qui suivent la première publication de cet avis dans la presse et ce conformément à la loi 23/12 du 05/08/2023 et l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégation des services publics.

Mostaganem le : 11/02/2024

Le président de l'APC

ANEPE N° 2431002319 Le Quotidien d'Oran 26/02/2024

## SETIFIS BOTTLING COMPANY

### SARL SBC

### Zone Industrielle Lot N°101 - SETIF

### CONDOLEANCES

Le directeur général et l'ensemble du personnel de la SARL SBC SETIF, très affectés par le décès de



Monsieur BOUDRAA Mohamed Mounir  
Ex Gérant de la SARL SBC

Présentent à toute sa famille leurs sincères condoléances et les assurent en cette douloureuse circonstance de leur profonde sympathie.

إنا لله و إنا إليه راجعون

WILAYA DE MOSTAGANEM  
DAIRA D'AIN TEDELES  
COMMUNE DE OUED EL KHEIR  
NIF 09632709900031

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 65 de décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public il est porté à la connaissance des candidats et des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/2024 du 16/01/2024 concernant l'opération suivante :

« AMENAGEMENT DU CENTRE DE SANTE KELLAL CHAREF 1ERE TRANCHE »

, dont l'avis a été publié dans les quotidiens suivants : Quotidien d'Oran et (دقيقة 90) le : 16/01/2024

Qu'a l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières en date du 07/02/2024 à 10h00 ; le marché a été attribué provisoirement tel qu'au tableau suivant :

N°	D désignation de l'opération	Attributaire provisoirement du contrat	Note technique	Délais d'exécution	Montant de l'offre après correction	Observation
1	« AMENAGEMENT DU CENTRE DE SANTE KELLAL CHAREF 1ERE TRANCHE »	ENTREPRISE : ETB TCE MATELA ABDELKADER RUE D'ORAN CITE 110 LOGTS BLOC A 3 N°3 MOSTAGANEM NIF: 198227010097915	82.5/100	30 jour	Montant: 11 964 260.00 DA	la seule offre Pré qualifiée

Chine

## Des mini-voitures à prix doux révolutionnent l'électrique



Couleurs tape à l'oeil et autocollants Mickey: en Chine, des mini-voitures personnalisables comme des accessoires de mode révolutionnent l'électrique sans casser sa tirelire dans les coins reculés du pays.

La Chine est le premier marché mondial pour les voitures électriques.

Et le géant asiatique, principal émetteur mondial de gaz à effet de serre en valeur absolue, vise en 2035 des ventes automobiles majoritairement composées de véhicules électriques ou hybrides.

L'électrique est déjà monnaie courante dans les grandes agglomérations et les quartiers aisés, où les modèles haut de gamme de Tesla et de son concurrent chinois BYD sont légion. Mais dans un nombre croissant de régions peu développées, c'est la Hongguang Mini de la marque locale Wuling qui a la préférence.

Cette petite voiture électrique à deux portes s'est déjà écoulée à plus de 1,2 million d'exemplaires. Vendue à prix mini, à partir d'environ 30.000 yuans (3.900 euros), elle fait un tabac dans les petites localités.

«Cette voiture est petite et pratique, facile à garer et à recharger. C'est pour ça que je l'ai choisie», sourit Mme Cao en rangeant ses courses dans le coffre de sa Hongguang Mini, dont le design n'est pas sans rappeler une Smart.

La Hongguang Mini est idéale «pour aller chercher les enfants (à l'école), faire les courses et se rendre au travail», assure cette conductrice de 47 ans qui n'a pas souhaité donner son nom complet, rencontrée à Liuzhou.

Cette ville du sud de la Chine, qui compte environ 4 millions d'habitants, est réputée pour ses montagnes embrumées et ses nouilles de riz aux escargots.

### - ROSE BONBON -

C'est là que sont fabriquées les Hongguang Mini (prononcer «Rongue-gouange») de la marque Wuling.

Pour accompagner la transition vers l'électrique, les autorités locales ont multiplié les stations de recharge et proposent aides et places de stationnement à prix réduit.

Tang Wenhui et sa famille ont déboursé environ 60.000 yuans (plus de 7.500 euros) pour acquérir une Hongguang Mini, soit l'équivalent d'un an de salaire.

Ce conducteur assure que le choix d'un modèle électrique n'a pas du tout été dicté

par des considérations écologiques.

«Je voulais juste quelque chose pour me déplacer en ville», indique ce programmeur de 23 ans.

La plus petite Hongguang Mini mesure environ 3 mètres de long pour 1,5 de large et peut accueillir jusqu'à quatre personnes.

Une batterie lithium-ion lui offre une autonomie de 215 kilomètres, selon son constructeur.

Ce sont les modèles les plus anciens qui sont vendus à environ 30.000 yuans, soit huit fois moins cher qu'une Model 3, le produit phare de Tesla.

Wuling n'est pas la seule marque à proposer des mini-voitures électriques. Les constructeurs locaux Dongfeng Motor, Chery et Geely ont également investi ce créneau.

Mais ses voitures se distinguent par leurs motifs sur carrosserie rose bonbon et jaune citron, ainsi que des éditions limitées au nom de pâtisseries françaises ou de consoles de jeu japonaises.

### - «ACCESOIRE DE MODE» -

Elles ont donné lieu à une communauté de fans, les «Wuling girls», et les accros de la marque sont prêts à débourser un peu plus pour personnaliser leur voiture avec des pois de couleurs vives ou des personnages de dessins animés.

Celle de Mme Cao, rouge rubis, est ornée de têtes de Mickey Mouse sur la carrosserie et son volant est recouvert de coeurs.

«C'est mignon», sourit sa propriétaire rentrée à une borne de recharge.

La force des Hongguang Mini c'est que «dans les petites villes (elles) ont tendance à être davantage considérées comme un accessoire de mode que comme des véhicules», relève l'analyste Tu Le, du cabinet spécialisé Sino Auto Insights, basé à Pékin.

Voilà pourquoi leurs propriétaires achètent généralement «des accessoires pour les décorer et les rendre uniques», souligne Tu Le.

La Chine, qui cherche à réduire ses émissions polluantes et sa dépendance envers le pétrole étranger, met le turbo sur l'électrique. Des dizaines de marques locales y ont vu le jour ces dernières années sur un créneau en forte croissance.

Signe du dynamisme des constructeurs chinois, BYD a ravi au quatrième trimestre 2023 le titre de plus gros vendeur mondial de véhicules électriques à l'américain Tesla.

## France

### A l'étable, césarienne obligatoire pour des championnes de la viande

Dans une ferme française, des vaches présentent une longue cicatrice verticale sur le flanc. Elles sont de race «Blanc bleu belge», des animaux sélectionnés pour donner tellement de viande que les veaux ne passent pas naturellement et qu'une césarienne s'impose.

François Pauly palpe une suture d'une trentaine de centimètres, au milieu d'un rectangle de peau rasée. La ligne est argentée car il a appliqué un spray à base d'aluminium pour faciliter la cicatrisation d'Aïcha, qui a donné naissance à son premier veau par césarienne cinq jours plus tôt.

«Je peux sans aucun problème palper la plaie de césarienne, je n'ai aucune réaction de l'animal, il n'est absolument pas douloureux», décrit le Belge de 31 ans.

Le jeune homme, devenu éleveur en France en 2020, pratique une centaine de césariennes par an dans sa ferme de l'Ain, dans l'est de la France.

Il en a le droit en tant que vétérinaire et y est astreint car une partie du troupeau est constitué de vaches de race «Blanc bleu belge» (BBB).

Cette race, qu'élèvent aussi des membres de sa famille en Belgique, a été développée dans ce pays après la Seconde Guerre mondiale «pour nourrir un maximum de population» en mettant «un maximum de viande sur un même animal», retrace François Pauly, «passionné de Blanc bleu et de génétique».

«On a pris une vache très en viande, un taureau très en viande, et au fur et

à mesure des générations on est arrivé à ces produits-là, bien conformés», c'est-à-dire présentant une musculature proéminente au niveau de l'arrière-train, du dos, des épaules... La peau et l'ossature sont fines, garantissant un rendement en viande maximal.

Dans le bâtiment où sont gardés les animaux pendant l'hiver, de jeunes mâles sont groupés dans un enclos. Les «races pures» BBB se distinguent au premier regard des croisés - des veaux issus d'une vache laitière et d'un taureau BBB.

Sans intervention humaine, les veaux à naître risqueraient de rester bloqués dans le bassin leur mère. Alors, plutôt que de faire des césariennes en urgence, ces opérations sont programmées.

La température des vaches gestantes est surveillée.

Un degré de moins, et c'est le signe que la femelle va «mettre bas dans les 24 heures», explique l'éleveur.

Elle est placée dans une cage de contention. «La seule petite douleur qu'on va lui infliger» est selon lui due aux piqûres d'anesthésiant.

L'opération (rasage, désinfection, anesthésie, incision, sortie du veau, suture...) lui prend «à peine 30 minutes», contre une heure en général. «Parce que j'en ai fait beaucoup en Belgique», assure-t-il.

Du moment que «la césarienne est bien gérée, la vache n'en souffre pas» et peut même avoir jusqu'à huit veaux de cette manière, assure François Pauly.

### Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
وزارة الأشغال العمومية والمنشآت القاعدية  
مديرية الأشغال العمومية لولاية وهران

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

(NIF : 408015000031086)

Projet : «Aménagement des espaces en doigts de fée au niveau du parking d'avion -Aéroport Ahmed Ben Bella Oran».

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des travaux publics de la wilaya d'Oran informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°01/SIMA/DTP/2024 relatif au projet suscité que ce dernier a été attribué provisoirement comme suit :

Entreprise	Note technique	Montant DA/TTC	Montant après correction DA/TTC	Délais	Elément ayant permis le choix de l'attribution du marché
ETP ATLAS NIF : 184221000154184	78.3	24.866.716,00 DA	24.866.716,00 DA	180 JOURS	Ayant rempli les conditions techniques et financières du CDC

- Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Oran, dans un délai de 10 jours, à compter de la première date de parution du présent avis sans les quotidiens nationaux.

- Pour les autres soumissionnaires intéressés, ces derniers sont invités à se rapprocher de service contractant, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire de la convention, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

**LE DIRECTEUR**

•2

## 21.10 L'art du crime



- 11.52 Tout le monde veut prendre sa place
- 12.58 Journal 13h00
- 13.53 Ça commence aujourd'hui
- 16.13 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
- 18.01 Tout le monde a son mot à dire
- 18.37 N'oubliez pas les paroles
- 19.51 Journal Météo climat
- 19.58 Journal 20h00
- 20.46 Un si grand soleil

Série policière - France - 2022  
Saison 6 - Episode 1/2

- La nouvelle Olympia  
Avec Nicolas Gob, Éléonore Bernheim, Philippe Duclos, Benjamin Egner  
Emma Wurtz, secrétaire juridique de 25 ans, est retrouvée assassinée dans un studio photo. Un de ses selfies sur les réseaux sociaux, qui a été effacé deux heures après sa mort, la montre posant à côté d'un tableau d'Edouard Manet, «Chez Tortoni», disparu il y a plus de trente ans lors du vol du musée Gardner de Boston.

•3

## 18.13 Questions pour un champion



- 10.22 Les Dalton
- 10.58 Les Qui-Quoi
- 12.00 Le journal des solutions
- 12.15 La p'tite librairie
- 12.22 Dans le rétro
- 12.25 ICI 12/13
- 12.50 Météo à la carte
- 13.56 Météo à la carte (la suite)
- 14.20 Rex
- 16.42 La p'tite librairie
- 16.51 Duels en familles
- 17.28 Slam

Présenté par Samuel Etienne  
Un jeu réalisé par Olivier Baudoin et Karl Grosse Produit par Fremantle, avec la participation de France 3 Animé par Samuel Etienne Jeu emblématique construit autour de la culture générale, l'émission culte "Questions pour un champion" se déroule en trois manches.

- 19.14 ICI 19/20
- 19.54 Tout le sport
- 20.38 Aux Jeux, citoyens !

•4

## 21.00 Rock en Seine



Après neufs ans d'absence, le groupe Yeah Yeah Yeahs remonte sur scène à l'occasion du festival Rock en Seine. Yeah Yeah Yeahs est un groupe de rock américain, de New York. Leur style musical est un mélange de styles rétro avec des guitares heavy rock/post-punk, des sons artificiels, des cris et des «vocalises bluesy», inspirés de Blondie et de Siouxsie and the Banshees. Il est composé de Karen O au chant, de David Zinner à la guitare et de Brian Chase à la batterie. Ils interprètent les titres de leur nouvel album "Cool it down".

•5

arte

C 8

- 10.01 Le magazine de la santé
- 11.02 Axel Kahn, chronique d'une fin de vie apaisée
- 12.04 Sous le bio la malbouffe
- 13.01 SOS animaux sauvages
- 13.38 Le magazine de la santé
- 14.42 Titanic, autopsie d'un naufrage
- 15.50 Je ne suis pas chinetique - Histoire du racisme anti-asiatique
- 17.42 C dans l'air
- 18.56 C à vous
- 20.04 C à vous la suite
- 21.05 Sur le front
- 22.52 C ce soir

- 11.45 Le génie des plantes
- 12.30 Ces animaux venus d'ailleurs
- 15.50 Finlande : l'hiver dans le Grand Nord
- 16.35 Le grand retour du tigre de Sibérie
- 17.20 Invitation au voyage
- 18.55 Jura, qui a peur du loup ?
- 19.30 Le dessous des images
- 19.45 Arte journal 20.05 28 minutes
- 20.50 Le dessous des cartes : l'essentiel
- 20.55 Laura
- 22.20 Gene Tierney, une star oubliée
- 23.15 Les accusés
- 09.32 L'éphéméride
- 09.37 Chez Jordan De Luxe
- 10.36 Bienvenue chez nous
- 12.34 William à midi : première partie
- 13.37 William à midi
- 14.05 Inspecteur Barnaby
- 17.59 PAF
- 18.51 PAF avec Baba
- 19.44 Touche pas à mon poste
- 21.20 Commissaire Magellan



TMC 21.25

## BATMAN V SUPERMAN : L'AUBE DE LA JUSTICE

Film fantastique - Etats-Unis - 2016  
Avec Ben Affleck, Henry Cavill, Amy Adams, Jesse Eisenberg, Diane Lane  
Metropolis est le théâtre d'un affrontement titanique entre Superman et le général Zod. De son côté, Bruce Wayne tente de sauver des vies dans la ville dévastée. Quelques mois plus tard, au cours d'une plongée dans l'océan Indien, des hommes trouvent un fragment de kryptonite. Au même moment, Jimmy Olsen est tué au cours d'un reportage qu'il effectuait avec Lois Lane, avant que Superman n'intervienne pour sauver la journaliste. Alors que l'affrontement entre Superman et Batman n'a jamais été aussi proche, Lex Luthor formule un plan pour détruire Metropolis...

RTL 9 20.55

## THE SECRET

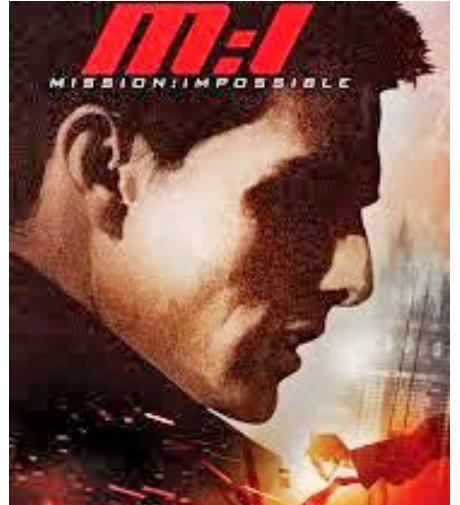


## THE SECRET

Thriller - Canada - France - 2012  
Avec Jessica Biel, Jodelle Ferland, Stephen McHattie, William B. Davis  
Cold Rock, état de Washington. Dans cette petite ville minière, les enfants vivent dans la peur, les écoles sont fermées. Depuis maintenant des années, un à un, ils disparaissent sans laisser de traces et aucun n'a jamais été retrouvé. Nombre d'habitants désignent comme responsable le Tall Man, une sorte d'ogre que certains disent avoir vu. L'infirmière Julia Denning ne croit pas à ces légendes urbaines.

CINE + PREMIER 20.50

## MISSION : IMPOSSIBLE



Film d'action - Etats-Unis - 1996  
Avec Tom Cruise, Jon Voight, Emmanuelle Béart, Henry Czerny  
Jim Phelps, chef d'une équipe de la CIA, réunit ses meilleurs éléments, dont sa femme Claire et Ethan Hunt, un as du déguisement, pour une mission délicate. Il s'agit, lors d'une réception à l'ambassade des Etats-Unis à Prague, d'arrêter l'espion Golitsyn, venu dérober une disquette contenant les noms de plusieurs agents officiant en Europe centrale. Mais l'opération tourne mal. Seul Ethan en sort vivant.

TF1

## 21.10 Le nounou



Téléfilm humoristique - France - 2023  
Avec Florent Peyre, Géraldine Crédéville, Issa Doumbia, Julie Dray  
Samir est un éternel adolescent de 40 ans qui vit encore chez sa mère Malika dans le quartier où il a grandi. Il y entraîne l'équipe de foot des enfants, sa seule activité. Sa vie bascule lorsque sa mère est hospitalisée pour une pérition. Il doit alors reprendre son travail de nounou chez les Berthier, une famille bobo vivant dans une banlieue chic dont les parents de Luna et Lucien sont Dom et Rod.

## 21.10 L'école à remonter le temps



En 1945, après la Seconde guerre mondiale, la France rentrait dans ce que l'on appellera plus tard Les Trente Glorieuses. Une période faste marquée par une forte croissance économique et une augmentation du niveau de vie. A quoi ressemblait l'école au début de cette époque ? Quinze collégiens se prêtent à l'expérience et expérimentent l'enseignement dans les années 1950.

CANAL+

## 21.09 Mister Spade



Série policière - Etats-Unis - 2024  
Saison 1 - Episode 1/6  
Avec Clive Owen, Rebecca Root, Denis Ménochet, Stanley Weber  
En 1955, le détective privé américain Sam Spade se rend dans la petite ville de Bozouls, en France, en compagnie de Theresa, l'enfant de Bridgid O'Shaughnessy afin de la confier à son père Philippe Saint-André. Pour autant, ce dernier reste introuvable, passant son temps à vagabonder. Spade décide de s'installer dans le village.

PLANÈTE +

TFX

W9

- 10.16 Concorde, histoire d'un supersonique

- 11.47 Conquistadors : de la gloire à la décadence

- 14.48 Mystérieux objets

- 16.24 Général Grant

- 17.47 Faites entrer l'accusé

- 19.21 American Pickers, la brocante made in USA

- 20.55 Ramsès le Grand

- 10.50 TFX infos

- 11.55 Madame est servie

- 13.25 Grey's Anatomy

- 17.00 Quatre mariages pour une lune de miel

- 20.05 Plus belle la vie, encore plus belle

- 21.05 Appels d'urgence

- TF1

- 09.45 Une saison au zoo

- 13.35 Modern Family

- 16.30 The Big Bang Theory

- 19.50 Parents mode d'emploi

- 21.10 Fan des années 80

- 10.30 W9 Hits Gold

- 12.45 Météo

- 12.50 NCIS

- 16.40 Un dîner presque parfait

- 19.50 Les apprentis aventuriers

- 21.00 Météo

- 21.05 L'île de la tentation

TÉLÉVISION

Bélier 21-03 au 20-04

Les réactions imprévues de quelqu'un que vous estimatez vont vous contrarier quelque peu. Vous ne vous formalisez pas de cette attitude présomptueuse.

Taureau 21-04 au 21-05

Il se pourrait peut-être que vous rencontriez l'âme sœur. Cette rencontre pourrait se produire tout prochainement.

Gémeaux 22-05 au 22-06

Vous aurez la prétention de faire ce que vous voulez, quand vous voulez. Même si vous êtes réellement en forme, ne présumez pas trop de vos forces.

Cancer 22-06 au 22-07

Une relation lointaine désire se rapprocher de vous mais vos sentiments à son égard vous empêche de faire le premier pas.

Lion 23-07 au 23-08

Vous pourriez vous lancer dans un projet financier qui pourrait coûter cher. La prudence est recommandée si vous voulez aboutir.

Vierge 24-08 au 23-09

La chance en affaires vous sourit. Vous seriez tout à fait capable de bien gérer vos relations avec vos amis et collègues.

Balance 24-09 au 23-10

Il est inutile de ruminer les récents événements malheureux. Le passé est le passé. Vous allez faire de nouvelles connaissances très agréables.

Scorpion 24-10 au 22-11

Vous pourriez tenir sans trop de difficultés tous les engagements que vous avez pourtant pris avec un peu de précipitation.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Vous allez pouvoir résoudre rapidement un problème qui vous mobilise un peu trop. Vous aurez l'agréable surprise de vous rendre compte que vos inquiétudes ne servaient à rien.

Capricorne 22-12 au 20-01

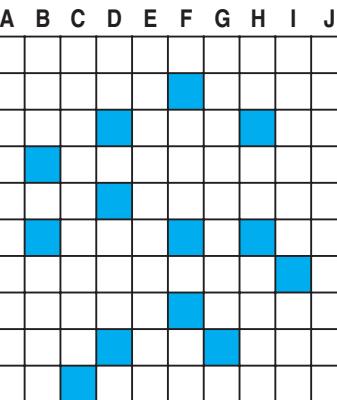
La forme physique va vous sourire. Revenez sur certaines décisions hâtives que vous avez prises. Attention un excès d'efforts peut nuire à votre santé.

Verseau 21-01 au 18-02

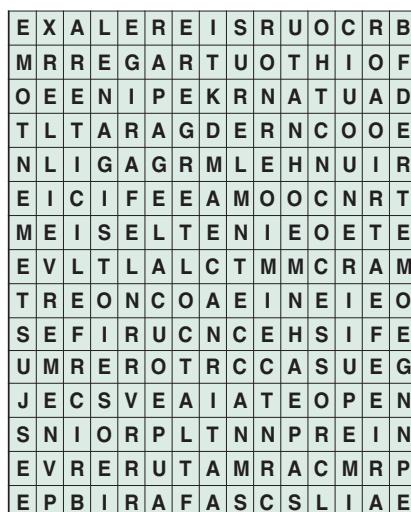
Vous éprouverez le désir de vous transformer. Vous rechercherez une plus grande stabilité dans vos sentiments.

Poissons 19-02 au 20-03

Vous allez connaître la chance de pouvoir vous débarrasser de préoccupations personnelles et de vos soucis.



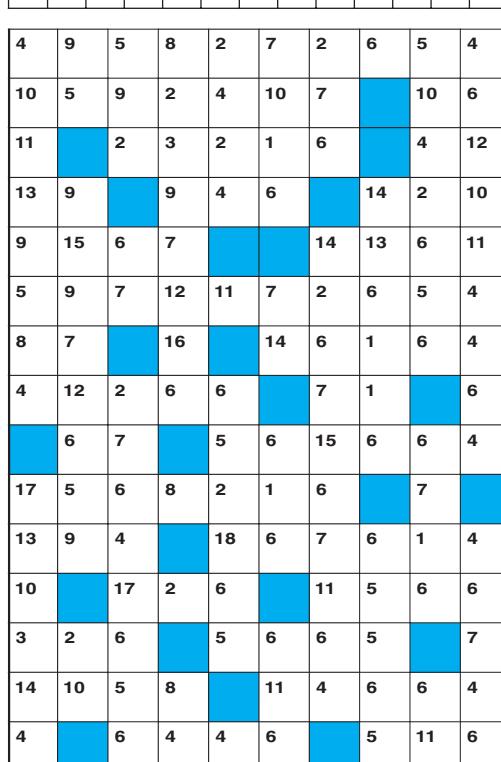
- Horizontalement:**
- Elément moteur.
  - Fait comme ci, comme ça ! Passages.
  - Teinte. Service d'ordre. A ras bord !
  - Calmé.
  - Matière de cours. Parent.
  - Coupe de métal. Partie sans fin.
  - Réduites à néant.
  - Favorisée bien ou mal. Se dilate dans la joie.
  - Bien roulée de part en part. Certain. Mini-message.
  - Réfléchi. On peut dire qu'elles n'en mènent pas large.
- Verticalement:**
- A la lettre.
  - Cours de fossiles d'hominidés. Une tuile !
  - Un grand nombre !
  - Tirer des oreilles. S'est montré brillant.
  - Fait bien dans le détail.
  - Eléments de réponse. Monte dans le vent.
  - Malaxer.
  - A la minute. Conventions collectives. Roues de secours !
  - Reprendre de la feuille. Compagnon de club.
  - Capitaux.



AMNESIE – ARMATURE – ATTACHER – BERET – BOUCHON – CARPE – CHARLATAN – COURSIER – COURSIVE – CROSSE – DOUCEMENT – EMERVEILLER – ENCEMMENT – FANTASIA – FAON – FELICITER – FOLLEMENT – GEOMETRE – GIRAFE – JUSTEMENT – KEPI – LICENCE – MENTIR – OPEN – ORDRE – OUTRAGE – PAGE – PARCIMONIE – POUF – PROVOCATION – REGRET – REIN – RELAXE – SAFARI – SAPE – SERIN – TOME – TRIO – TSIGANE.

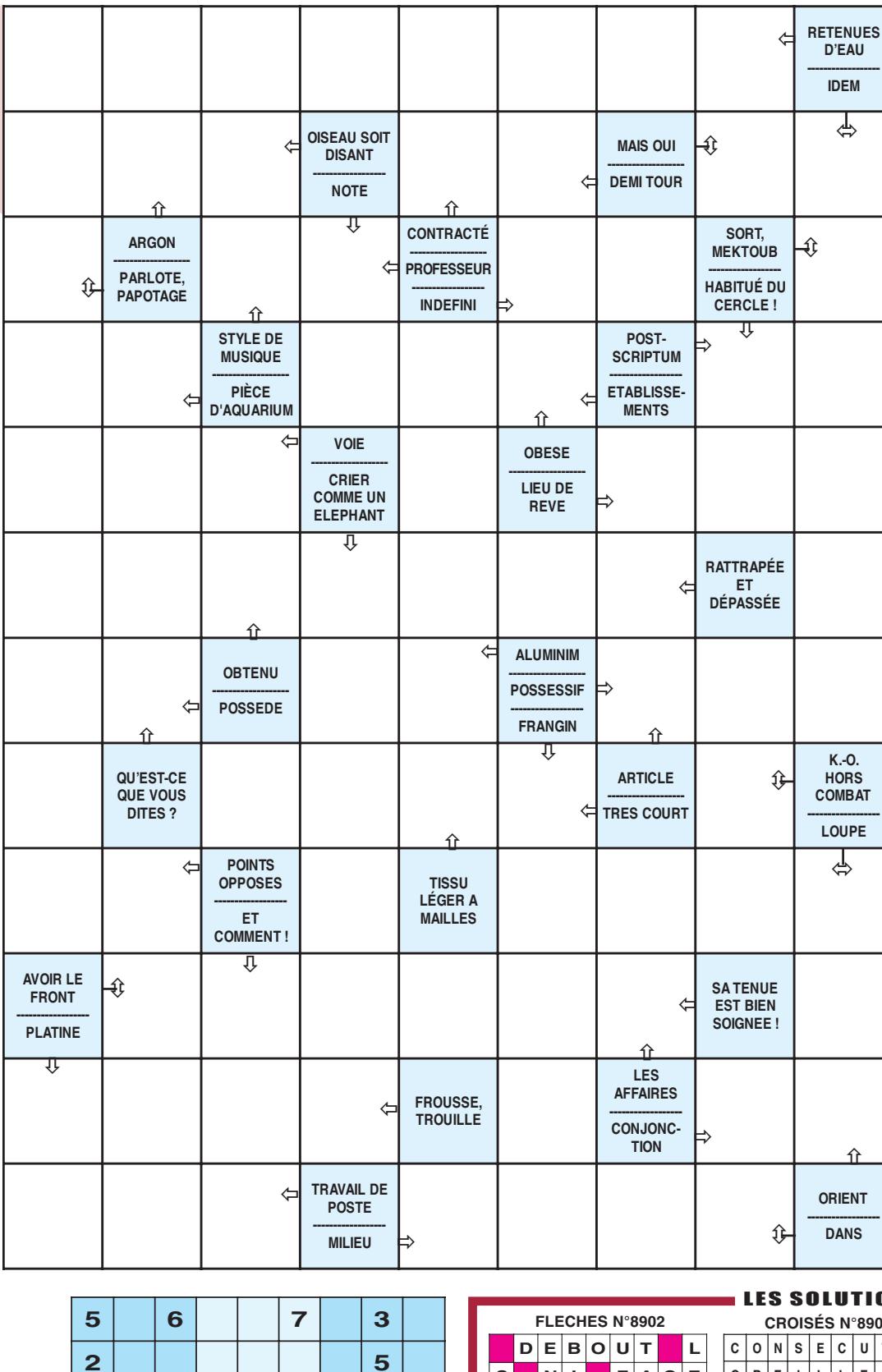
Les 7 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er est livide.- Mon 2e enfilé.
- Mon 3e est une conjonction.
- Mon tout est un arbre fruitier.



### Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLECHES N° 8903



5      6      7      3

2                5

4           3      7

1                9

5      1      7      2      8

8                5

7      3      2      4      6

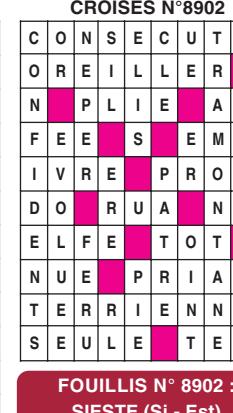
6           7      5      9      2

5      8           4

FLECHES N° 8902

CROISÉS N° 8902

SUDOKU N° 1902

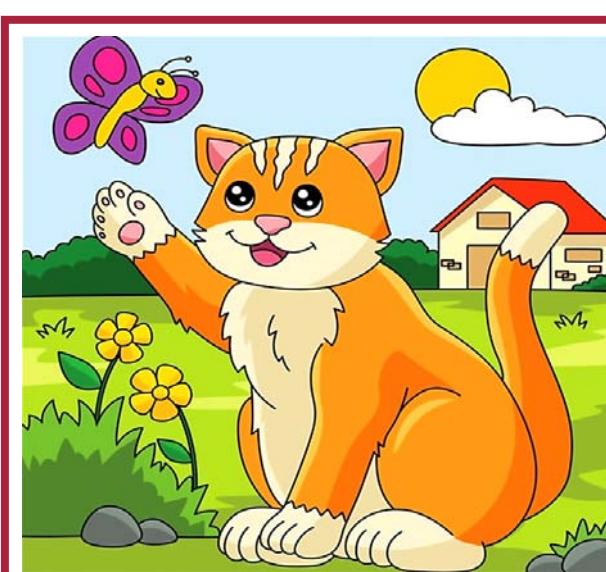


CODÉS N° 8902

1	C	2	A	3	L	4	I	5	R	6	E
7	N	8	T	9	M	10	O	11	D	12	S
13	V	14	J	15	U	16	G	17	H	18	B
19	P	20	F	21		22		23		24	

FOUILLES N° 8902 :

SIESTE (Si - Est)



10 ERRREURS

## Cameroun : huit terroristes éliminés par l'armée



Huit éléments du groupe terroriste Boko Haram ont été éliminés samedi par les forces de défense camerounaises lors d'une opération dans l'Extrême-Nord du pays, ont indiqué des sources sécuritaires locales.

Une unité d'élite de l'armée camerounaise a tendu une embuscade à un commando du groupe Boko Haram aux premières heures de la matinée à Igawa, dans la commune de Mora, dans le département camerounais du Mayo-Sava, à la frontière avec le Nigeria, selon les sources sécuritaires.

Cette opération a permis, affirment les mêmes sources, d'«éliminer 8 terroristes et de saisir 2 fusils leur appartenant». Depuis 2014, la région de l'Extrême-Nord du Cameroun est en proie aux attaques perpétrées par le groupe Boko Haram, qui sévit également dans les régions frontalières du Nigeria.

## Le Portugal en campagne face au défi de l'extrême droite



Le Portugal, entré officiellement dimanche en campagne pour les élections législatives du 10 mars, pourrait basculer à droite grâce à une poussée des populistes anti-système après huit années de gouvernement socialiste interrompus par une affaire de trafic d'influence.

Devenu central en raison des circonstances de la démission surprise du Premier ministre Antonio Costa, qui n'est pas candidat à sa réélection, «le thème de la corruption, dans cette conjoncture européenne, favorise la droite radicale», note le politologue Antonio Costa Pinto, de l'Institut des sciences sociales de l'Université de Lisbonne (ICS). Plusieurs pays de l'Union européenne, dont l'Italie, la Slovaquie, la Hongrie ou la Finlande, sont dirigés par des coalitions comptant un parti d'extrême droite dans leurs rangs.

Les Pays-Bas pourraient rejoindre cette liste après la victoire de Geert Wilders aux législatives de novembre. Au Portugal, qui fêtera en avril les 50 ans de la Révolution des Étages et la fin d'une dictature fasciste presque aussi longue, l'extrême droite a mis plus longtemps qu'ailleurs à chambouler le paysage politique, mais la théorie d'une exception lusitanienne est désormais écartée.

# Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

## Somalie : 30 terroristes éliminés lors d'une opération militaire



Trente (30) éléments du groupe terroriste Al-Shebab ont été éliminés par l'armée somalienne dans le gouvernorat du Bas-Shabelle (sud), rapportent samedi des médias. L'agence de presse somalienne a rapporté qu'une opération militaire visant un rassemblement des Shebab, a été lancée tôt samedi matin dans le quartier de Jalab Mar-

ka de la ville de Marka, capitale du gouvernorat du Bas-Shabelle. Selon l'agence, cette opération a conduit à l'élimination de 30 terroristes. Un responsable militaire du gouvernement fédéral cité par des médias, a affirmé que «l'armée nationale, soutenue par des partenaires internationaux, a mené une opération contre un camp d'Al-Shebab

dans la ville de Jalab Marka».

Le responsable militaire a confirmé que l'opération a conduit à la neutralisation d'une trentaine d'éléments d'Al-Shebab.

Depuis 2022, l'armée somalienne mène une guerre contre les terroristes d'Al-Shebab dans la plupart des gouvernorats du pays et a pu reprendre le contrôle de plusieurs villes.

## Tanzanie : plus de 1.500 villageois sans abri à la suite de crues



Plus de 1.500 villageois de la région de Rukwa, sur les hautes terres du sud-ouest de la Tanzanie, se sont retrouvés sans abri après que 500 habitations ont été détruites par des crues soudaines, a déclaré samedi un responsable.

Selon Laban Sichone, chef du village de Sontaukia, les villageois les plus touchés ont été les habitants des villages d'Itindi, Kamchanga et Sontaukia, dans le district de Sumbawanga. Les crues soudaines provoquées par les fortes pluies persistantes ont fait des ravages dans les villages situés près du lac Rukwa, un lac salin de plus de 85.000 kilomètres carrés situé dans la vallée du Rift, a-t-il ajouté.

Le responsable a indiqué que les victimes s'étaient réfugiées dans des institutions publiques, notamment des écoles.

## La CEDEAO annonce la levée «avec effet immédiat» d'une partie des sanctions contre le Niger

Les dirigeants de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont décidé samedi, à l'issue d'un sommet extraordinaire à Abuja, de lever une partie des sanctions contre le Niger, a annoncé samedi le président de la Commission de l'organisation régionale, Omar Alieu Touray.

La CEDEAO «a décidé de lever avec effet immédiat» certaines des sanctions imposées au Niger depuis le changement anticonstitutionnel de gouvernement en juillet 2023. Les frontières et l'espace aérien nigérien seront rouverts, les transactions

financières entre les pays de la CEDEAO et le Niger de nouveau autorisées, et les avoirs de l'Etat nigérien dégelés, «pour des raisons humanitaires», a déclaré Omar Alieu Touray.

«Des sanctions individuelles et politiques restent en place», a-t-il ajouté, sans donner plus de précisions. L'organisation régionale avait convoqué samedi un nouveau sommet extraordinaire afin de discuter de «la politique, la paix et la sécurité dans la République du Niger», a-t-elle annoncé la veille dans un communiqué, ainsi que «les récents développements dans la région».



## EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

### RÔLE SOCIAL ET MARCHÉ INFORMEL

Une série de dispositions ont été prises par les autorités gouvernementales pour que le ramadan se déroule sous de bons auspices. Au centre du carrefour dispositif, le ministre du Commerce affirme sa volonté de s'attaquer sérieusement à la régulation des échanges marchands avec comme premier objectif l'intégration du secteur informel dans la légalité. D'autres, avant lui, se sont attaqués à cet exercice compliqué sans grands résultats pour des raisons objectives, les unes comme les autres. Il s'agit là des ventes furtives animées par des jeunes et moins jeunes, plongés dans la débrouille pour vivre, mais susceptibles de dérégler les marchés et de faire régner une concurrence commerciale illégale. Des structures en dur ont été

construites, mais toutes sont restées vides car leur objet a été perçu par les ambulants comme une forme de sévères contraintes guidées seulement par des objectifs fiscaux. L'efficacité aurait voulu que le recasement des marchands, électrons libres, leur soit une œuvre d'anoblissement pour qu'ils nouent avec l'estime d'eux-mêmes et que leur rôle dans la société soit valorisé. Pour ce faire, il suffisait d'imiter ce qui se fait ailleurs et où les marchés de quartiers ont un incontestable rôle social positif.

L'erreur persistante a été de toujours aborder ce problème en privilégiant la raison fiscale alors que le phénomène

négatif du commerce informel repose sur des données sociales, politiques et culturelles. Il est question surtout et bien évidemment du commerce des rues et des appartenants échanges des petits marchés. Le grand «trabendo», lui, est une autre affaire à caractère criminel contre lequel l'exigence d'une lutte fait appel à tous les moyens.

Tous les pays en voie de développement ont leur commerce interne pris en tenaille par une forme particulière d'échange et de troc qui échappe au contrôle et à la légalité. Le manque de visibilité trouve ses sources dans une chaîne d'impondérables économiques et sociaux due à la lenteur du développement où le sous-emploi occupe une place prépondérante.

Pays émergent, l'Algérie n'échappe pas à cette règle.